



SHERPA
Rural Science-Society-Policy
Interfaces

UNE VISION POUR LES ZONES RURALES

SHERPA Discussion Paper

VISION À LONG TERME POUR LES ZONES RURALES : CONTRIBUTION DE 20 PLATEFORMES SCIENCE-SOCIÉTÉ-POLITIQUE

SHERPA DISCUSSION PAPER

PLATEFORME REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Version 17.07.2020

Contacts

Animateur Jean-Pierre ROLLAND

Coordinateur Samuel FERET

Avec les contributions de Tristan BERCHOUX et Mélanie RÉQUIER DESJARDINS

Page | 1

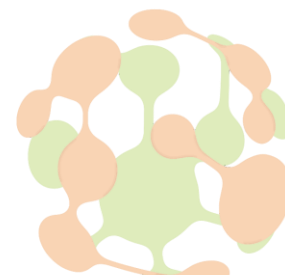


Table des matières

Introduction	4
1. Une région fortement urbanisée et une artificialisation croissante des terres	4
1.1. Une région sous influence urbaine.....	5
1.2. Une multitudes d'espaces ruraux.....	5
1.3. L'importance des relations entre les territoires	6
1.4. Artificialisation des sols : une pression forte sur les terres agricoles et les espaces naturels	6
Principaux défis et opportunités.....	7
2. Ralentissement démographique et vieillissement de la population	8
2.1. Une forte croissance démographique qui ralentit depuis dix ans	8
2.2. Des zones rurales qui gagne de la population depuis 40 ans	8
2.3. Une tendance au ralentissement qui devrait se poursuivre et un vieillissement accru de la population	9
2.4. Un déficit de populations jeunes dans les zones rurales et un ratio de dépendance économique qui se dégrade.....	10
Principaux défis et opportunités.....	11
3. Gestion des espaces naturelles et changement climatique	12
3.1. Un patrimoine naturel exceptionnel à préserver.....	12
3.2. Une tendance au réchauffement qui devrait se poursuivre et s'accroître.....	12
3.3. Des impacts importants sur l'agriculture, le tourisme et la biodiversité	13
Les impacts sur la gestion des ressources en eau.....	13
La nécessaire adaptation du secteur agricole	14
La forêt en première ligne	15
Les impacts sur les milieux naturels et la biodiversité	15
Un secteur du tourisme qui sera fortement impacté	15
3.4. Une région fortement émettrice de gaz à effet de serre	16
Principaux défis et opportunités.....	16
4. Les principales tendances de l'économie de la région Sud	17
4.1. Une économie très orientée vers le tertiaire	17
4.2. Un fort taux d'emploi dans les zones rurales alpines	17
4.3. Un secteur agricole et agro-alimentaire face à de nombreux défis.....	18
Une forte chute du nombre d'exploitations et une pression accrue sur les terres agricoles.....	19
Un fort développement de l'agriculture biologique, des marques de qualité et des circuits courts	19

Un secteur confronté à de fortes contraintes naturelles et aux effets du changement climatique	20
4.4. Le tourisme : un secteur clé à la recherche d'un nouveau modèle.....	20
Principaux défis et opportunités.....	22
5. Des zones rurales globalement bien desservies.....	23
Principaux défis et opportunités.....	24
6. Cohésion sociale et qualité de vie	25
6.1. Un niveau de pauvreté élevé dans la région Sud	25
6.2. Le cadre de vie : un atout pour les zones rurales.....	25
Principaux défis et opportunités.....	26
7. L'essor de la numérisation et des « ruralités intelligentes ».....	27
7.1. Des niveaux de débits encore hétérogènes en Région Sud	27
7.2. Les enjeux du développement de la numérisation et ses limites.....	27
7.3. Le numérique comme vecteur d'innovation sociale et territoriale.....	28
Principaux défis et opportunités.....	28
Conclusion et prochaines étapes	29
Bibliographie	30
Annexes	32

Introduction

La nouvelle Commission européenne (2020 à 2024) a initié la préparation d'une nouvelle vision à long terme pour les zones rurales. Cette initiative a été annoncée en septembre 2019, elle sera coordonnée par le Commissaire à la démocratie et à la démographie (Dubravka Suica), en étroite collaboration avec le Commissaire à l'agriculture (Janusz Wojciechowski) et le Commissaire à la cohésion et aux réformes (Elisa Ferreira). La première étape de ce processus est le lancement d'une consultation publique qui est prévue fin 2020.

Dans le cadre du projet SHERPA, 20 plateformes multi-acteurs (MAP) ont été mises en place, rassemblant une représentation diversifiée des acteurs de la science, de la politique et de la société. Ces plateformes apporteront une contribution à cette vision à long terme des espaces ruraux en recueillant et en organisant les points de vue de leurs membres.

Les plateformes sont invitées à débattre de leur vision de l'avenir de leurs territoires ruraux (ou pour les thématiques qu'elles ont choisies) pour les 20 prochaines années, ainsi que des opportunités et des défis locaux. L'horizon temporel proposé est le même que celui envisagé par la Commission européenne pour la vision à long terme, c'est-à-dire en 2040.

L'approche proposée par le projet SHERPA se déroule en deux étapes. La première étape suit un processus Delphi pour étudier les défis et les opportunités et discuter d'une vision à long terme pour le territoire de chaque plateforme (ou pour une thématique spécifique), à horizon 2040. La deuxième étape examinera les conditions et les actions nécessaires pour relever les défis, saisir les opportunités et réaliser cette vision.

Les résultats des activités des 20 plates-formes SHERPA seront documentés dans leur *Position Paper*. Les 20 documents de position seront ensuite résumés pour alimenter les discussions dans le cadre de la plateforme SHERPA de l'UE. Les résultats de ces échanges seront débattus lors de la conférence annuelle SHERPA, programmée en décembre 2020.

Ce document de travail SHERPA propose une première synthèse des tendances à long terme, des opportunités et des défis pour les espaces ruraux de la région Provence Alpes Côte d'Azur. Il repose sur un travail de recherche de bureau et sur une synthèse des questionnaires et des interviews menés auprès des membres de la plateforme et des experts externes de la région en juin 2020.

Le document s'articule autour des parties suivantes :

- Une région fortement urbanisée et une artificialisation croissante des terres
- Un ralentissement démographique et un vieillissement de la population
- Les principales tendances de l'économie de la région Provence Alpes Côte d'Azur
- Une région bien desservie mais des problèmes d'accès aux services dans certaines zones isolées
- La gestion des espaces naturels et les changements climatiques
- La cohésion sociale et le cadre de vie
- L'essor de la numérisation et des « ruralités intelligentes »

Mots-clés : agriculture, changement climatique, capital naturel, démographie, économie rurale, économie de proximité, emploi, gouvernance, mobilité, essor numérique, gestion des ressources naturelles, qualité de vie, ruralité, sédentarité, accès aux services, territoires ruraux, tourisme

1. Une région fortement urbanisée et une artificialisation croissante des terres

1.1. Une région sous influence urbaine

La densité de population en région Provence Alpes Côte d'Azur est forte (159 hbts/km² contre 104 au niveau national), mais cette population est très inégalement répartie sur le territoire (cf. Carte 1. Annexe). En 2010, la densité de population variait de 6 hbt/Km² en moyenne dans les communes rurales isolées, notamment des territoires alpins, à plus de 2000 hbts/km² dans les villes très denses (Marseille et Aix).

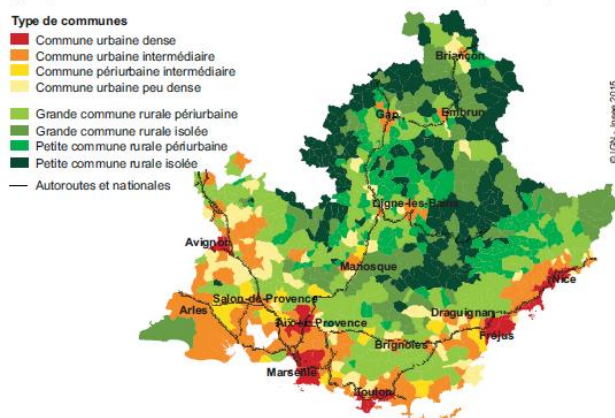
Du fait de sa géographie (les montagnes et les espaces naturels représentent une grande partie du territoire), 80 % la population vivent sur 20 % du territoire régional, principalement dans les zones urbaines et sur le pourtour méditerranéen (Bouches du Rhône et Alpes Maritimes). En 2016, les 14 grandes aires urbaines concentrent 88 % de la population régionale (soit 10 points de plus que la moyenne métropolitaine). Outre une densification des espaces urbains on assiste à leur extension via l'absorption d'espaces ruraux. La région est donc sous influence urbaine et le phénomène de périurbanisation y est particulièrement important, à la fois dans la périphérie des grandes villes et des pôles urbains plus modestes, mais aussi dans l'arrière pays se traduisant par un grignotage progressif des zones rurales et des espaces naturels.

1.2. Une multitudes d'espaces ruraux

D'après l'INSEE, en 2010 les communes rurales occupaient 71 % de l'espace régional, mais de quelle ruralité parle-t-on ? Il n'existe pas une ruralité mais une multitude d'espaces ruraux comme le montre la classification de l'INSEE : grandes communes rurales péri-urbaines, grandes communes rurales isolées, petites communes péri-urbaines, petites communes isolées

De plus, en région Provence Alpes Côte d'Azur on oppose traditionnellement les espaces alpins (zones de montagne comprenant de nombreuses communes isolées, avec moins d'emprise urbaine et une agriculture extensive basée sur l'élevage) et les zones de « l'arrière pays » (Alpilles et Lubéron notamment) où l'agriculture est plus intensive (vignes, arboricultures, maraîchage...) et les phénomènes de périurbanisation plus importants.

Typologie des communes de Paca selon leur densité et les aires d'influence des pôles d'emploi



Sources : Insee et DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2010, Zonage en aires urbaines 2010

De fait, pour chaque territoires on peut identifier des contraintes et des opportunités parfois communes, mais souvent spécifiques, et donc des priorités qui leur sont propres.

La définition du rural est ainsi au centre des réflexions développées dans le cadre du projet SHERPA. Des travaux sont d'ailleurs en cours sur le sujet, tant au niveau de l'UE qu'au niveau français. La plateforme de la région Provence Alpes Côte d'Azur pourra ainsi se nourrir de la nouvelle approche développée par l'INSEE et qui devrait être présentée à l'automne 2020.

1.3. L'importance des relations entre les territoires

De nombreux membres de la plateforme considèrent qu'il ne faut pas opposer espaces urbains et espaces ruraux et évoquent un continuum des territoires allant des communes isolées des espaces alpins jusqu'aux métropoles, en passant par des zones périurbaines. Ils insistent aussi sur l'importance des relations entre ces différents territoires, en particulier entre espaces urbains et ruraux. Ne traiter que du rural est en soi trop réducteur, car les territoires ruraux sont influencés par les territoires urbains. C'est le cas évidemment des zones rurales périurbaines mais aussi des communes isolées.

Trois exemples symbolisent ces liens étroits entre les espaces ruraux et urbains de la région : d'une part, l'organisation de la mobilité autour des grandes aires urbaines, d'autre part, l'importance de la demande locale pour le tourisme régional et enfin, l'approvisionnement en eau à partir des territoires alpins.

En Provence Alpes Côte d'Azur l'essentiel des emplois sont concentrés dans les grandes aires urbaines, or, de nombreux citadins s'éloignent des villes en raison du coût du logement et pour trouver une meilleure qualité de vie. Cela se traduit par de fortes mobilités au sein de ces grands systèmes urbains organisés en réseaux auxquels sont reliés une grande partie des espaces ruraux. Les questions de transport et d'accès au logement sont ici centrales.

Le secteur touristique, à la fois dans les Alpes, dans l'arrière pays et sur la côte, dépend en grande partie de la demande locale qui occasionne là aussi de nombreux échanges villes-campagnes (cf. Partie 4) et se traduit par le développement de résidences secondaires dont les propriétaires vivent dans les zones urbaines.

Enfin, les Alpes sont le château d'eau de toute la région. Elles approvisionnent en aval, via la Durance et le Verdon, à la fois les villes et les exploitations agricoles jusqu'à la plaine de la Crau. Ces ressources en eau contribuent à la fourniture d'électricité dans toute la région. La gestion de cette ressource rare confrontée aux effets du changement climatique est un enjeu central (cf. Partie 3).

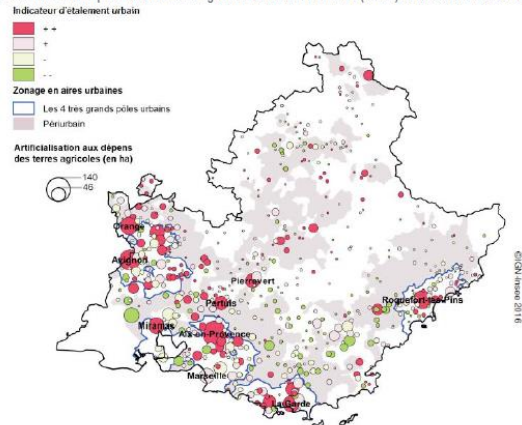
1.4. Artificialisation des sols : une pression forte sur les terres agricoles et les espaces naturels

Si la région Provence Alpes Côte d'Azur dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel qui doit être valorisé et protégé il constitue aussi une contrainte pour l'aménagement du territoire. Ainsi, la montagne occupe la moitié de la superficie de la région et les espaces naturels représentent au total 75 % du territoire (48 % de forêts) (cf. Partie 5). Par ailleurs, avec 777 780 ha en 2016, les terres agricoles (SAU) représentent 24 % de la superficie régionale (y compris les surfaces en herbes), dont une partie en zone urbaine. De fait, les terrains aménageables à un coût accessible sont rares alors que la demande notamment de logements progresse.

L'accélération de la périurbanisation se traduit ainsi par une progression rapide et massive des espaces artificialisés au détriment de ces espaces naturels et des terres agricoles. En région Provence Alpes Côte d'Azur, l'étalement urbain est plus rapide que la croissance de la population. On estime « qu'entre 2011 et 2015 les surfaces artificialisées ont augmenté de 980 m² pour chaque habitant supplémentaire, soit plus du double de l'espace qu'occupe en moyenne chaque habitant (430 m²) ».

2 La moitié de l'artificialisation des sols a lieu dans les très grands pôles urbains

Artificialisation aux dépens des surfaces agricoles entre 2011 et 2015 (en ha) et indicateur d'étalement urbain



Note de lecture : la taille des ronds est proportionnelle à la croissance des surfaces artificialisées. Cette croissance peut être plus rapide (ronds rouges ou roses) ou moins rapide (ronds verts ou verts clairs) que celle de la population. A Aix-en-Provence, par exemple, les surfaces artificialisées ont gagné 140 ha sur les terres agricoles entre 2011 et 2015 ; cette consommation foncière a été beaucoup plus rapide que la croissance démographique.

Sources : DGFiP, fichiers Majic 2011-2015 ; Insee, recensements de la population 2008 et 2013

Comme le rappelle le Réseau Rural « la crise de l'habitat et les besoins fonciers en matière de développement économique reportent les phénomènes de pressions sur les zones périurbaines et rurales, et menacent ainsi la pérennité des exploitations agricoles et le dynamisme de l'économie agricole et agroalimentaire régionale. Dans certains territoires ruraux, la déprise agricole et la fermeture des milieux liée à la réduction du pâturage extensif entraînent également de profondes mutations avec le développement de friches et la baisse de développement économique. »

Entre 2010 et 2015 « le solde des changements d'usage du foncier se traduit par une augmentation de 5 500 ha des sols artificialisés – l'équivalent de la superficie d'Aubagne – et par une diminution de 4 200 ha des terres agricoles, dont 3 600 ha au profit de l'artificialisation. Et entre 2000 et 2018 on estime que les superficies agricoles ont diminué de 15 % environ (cf. Graphe 1 Annexe). L'artificialisation est toutefois très concentrée : 15 communes totalisent 34 % de l'artificialisation de la région (soit 1 860 ha) et sont situées autour des villes centres¹.

L'évolution des prix des terres agricoles témoigne de la pression foncière. Ils sont ainsi beaucoup plus bas dans les territoires alpins plus extensifs que dans les zones d'agriculture plus intensives aussi plus urbanisées, comme, par exemple les Bouches du Rhône. Les prix du foncier agricole ont très fortement augmenté jusqu'en 2011/12 notamment dans les départements où la pression foncière est la plus forte. Depuis, on assiste à un certain repli sauf dans le Vaucluse. Comme le souligne le Réseau Rural : l'accès « au foncier est un véritable problème pour le maintien de l'agriculture dans la région. Le coût du foncier et les valeurs atteintes sur la zone littorale, en péri-urbain et aussi dans l'arrière pays ne permet plus aux jeunes non seulement de s'installer pour mener une activité viable économiquement mais aussi à moyen terme pour développer leur activité. »

L'artificialisation touche aussi les espaces naturels qui abritent un patrimoine exceptionnel constituant un atout majeur et conférant à la région une identité alliant urbanité et qualité de vie. Haut lieu de la biodiversité mondiale, la préservation de sa richesse naturelle exceptionnelle est un enjeu essentiel pour un territoire qui connaît d'importantes mutations induites par les activités humaines : la réduction des surfaces agricoles, une forte urbanisation, le développement d'un réseau d'infrastructures linéaires de transport et d'énergie fragmentant les espaces naturels, des pollutions multiples... Ce patrimoine naturel est d'autant plus vulnérable que la région est particulièrement exposée aux impacts du changement climatique.

Principaux défis et opportunités

Tout d'abord, il est indispensable de développer une approche territoriale qui permette de mieux préciser les défis, les opportunités et les priorités de chaque territoire, mais également d'identifier les liens entre les territoires pour des actions plus adaptées et efficaces. La nouvelle méthodologie développée par l'INSEE concernant la définition des espaces ruraux sera ici particulièrement utile.

Etant donné les liens étroits entre territoires ruraux et territoires urbains qui se traduisent notamment par de nombreux déplacements entre ces territoires, la gestion des transports (développement de transports plus doux en lien avec la production de GES, partages de transport...) est un défi majeur.

Stopper l'artificialisation des terres agricoles et des espaces naturels est un autre défi important en termes d'aménagement du territoire, afin de permettre à la région de continuer à produire des produits agricoles destinés en priorité aux marchés locaux (circuits courts, PAT...), mais aussi de préserver et mettre en valeur des espaces à forte valeur environnementale et touristique.

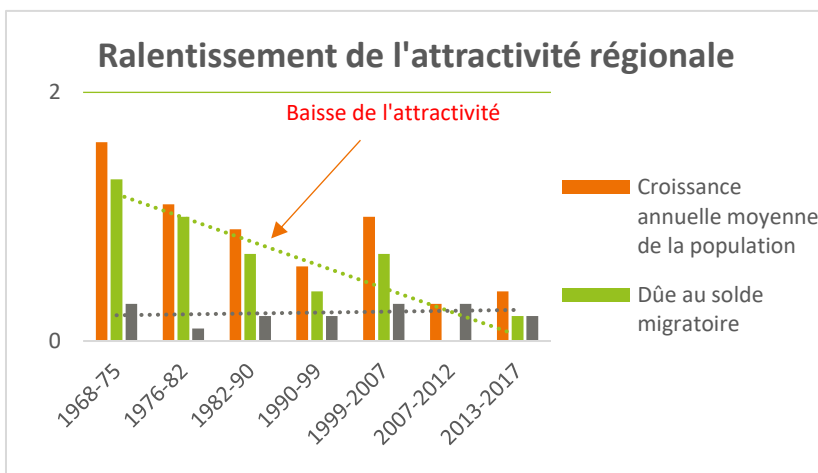
L'artificialisation des terres, l'arrivée de nouveaux résidents, mais aussi le développement du tourisme ou encore la multiplication des résidences secondaires, sont sources potentielles de conflits entre ces populations concernant l'usage des terres et des ressources, qu'il est nécessaire de prendre en compte et de gérer.

¹ : Aix en Provence, Aubagne, Miramas Roquefort les Pins, La Garde, Ollioules, Carpentras et Orange des 4 aires urbaines de la région. (Marseille, Nice, Toulon et Avignon)

2. Ralentissement démographique et vieillissement de la population

2.1. Une forte croissance démographique qui ralentit depuis dix ans

Alors qu'entre 1968 et 2012 la région Provence Alpes Côte d'Azur a connu une forte croissance démographique (+50,5%), on assiste un ralentissement depuis 10 ans, malgré un léger rebond entre 2012 et 2017. Ce ralentissement témoigne d'une baisse d'attractivité de la région, alors que le solde naturel est relativement stable.



Au 1^{er} janvier 2017, la région comptait 5 030 890 habitants, avec un accroissement annuel moyen de 0,4% entre 2012 et 2017, soit le même rythme que la France. Les soldes migratoire et naturel ont contribué de façon équilibrée à cette hausse (+0,2%/an) sur cette période.

Alors que la croissance démographique de la région était notamment portée par les territoires alpins, l'essor démographique y a nettement

ralenti : pour les Hautes-Alpes on est passé de + 1,0 % par an entre 2007 et 2012 à + 0,2 % entre 2012 et 2017 et pour les Alpes-de-Haute-Provence de + 0,7 % à + 0,3 %. C'est l'excédent migratoire qui soutient la croissance dans ces territoires, alors que le solde naturel est faible voire négatif.

Le dynamisme démographique du Var par contre s'est accentué ces 5 dernières années, passant de + 0,5 % par an entre 2007 et 2012, à + 0,7 % entre 2012 et 2017, grâce essentiellement à l'apport migratoire. Il témoigne de l'installation de citadins dans l'arrière pays à la recherche de logements plus grands et moins onéreux et d'une meilleure qualité de vie. Dans le Vaucluse et dans les Bouches-du-Rhône, la croissance démographique a légèrement accéléré depuis cinq ans grâce à l'excédent naturel. Enfin, la population des Alpes-Maritimes demeure quasi stable depuis dix ans.²

2.2. Des zones rurales qui gagnent de la population depuis 40 ans

D'après une note de l'INSEE de 2015, en 2010³, la population rurale représentait 12% de la population régionale (576 000 habitants), avec une faible densité notamment dans les communes isolées. En 40 ans, les zones rurales ont gagné des habitants (doublement depuis 1975 contre une augmentation de moins d'un tiers pour les zones urbaines) du fait de la périurbanisation, mais aussi du dynamisme démographique des

² INSEE, Faible croissance démographiques dans les communes densément peuplées ; INSEE Flash, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°60, Décembre 2019

³ INSEE, Des territoires ruraux peu peuplés mais dynamiques, INSEE Analyses, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 22, Septembre 2015

communes isolées. Ce repeuplement des zones rurales s'est accéléré depuis le début des années 2000. En 2010, les trois quarts de la population rurale sont concentrés dans les zones périurbaines sous une forte influence des villes, dont 94 % habitent dans de grandes communes rurales de 1 600 habitants en moyenne, et 6 % dans de très petites communes de moins de 200 habitants. Cette évolution témoigne de l'installation de citadins à la recherche d'une meilleure qualité de vie et de logements plus abordables (cf. Tableau 1 Annexe).

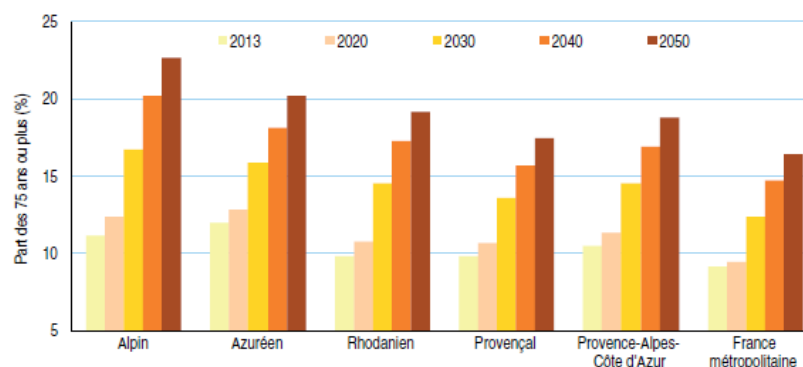
Caractéristiques des différents types de communes de Paca selon le degré de densité et le zonage en aires urbaines

Type de commune	Degré de densité de la commune	Situation par rapport aux pôles d'emploi (ZAU)	Population totale	Part en %	Population moyenne /commune	Densité moyenne /commune (hab./km ²)
Ensemble des communes de l'espace urbain			4 322 722	88	14 855	515
Communes urbaines denses ex : Marseille, Nice	Dense	Dans les pôles d'emploi	2 213 191	45	88 528	2 002
Communes urbaines intermédiaires ex : Gap, Martignes	Intermédiaire	Dans les pôles d'emploi	1 697 215	35	11 869	557
Communes périurbaines intermédiaires ex : Pertuis, Cassis	Intermédiaire	En périphérie des pôles d'emplois	155 255	3	8 171	323
Communes urbaines peu denses * ex : Barcelonnette, Gémenos	Peu dense	Dans les pôles d'emploi	257 061	5	2 472	134
Ensemble des communes de l'espace rural			576 433	12	858	35
Grandes communes rurales périurbaines ex : Tallard, Levens	Peu dense	En périphérie des pôles d'emplois	412 820	8	1 613	68
Grandes communes rurales isolées ex : Valensole, Guillestre	Peu dense	Hors d'influence des pôles d'emploi	106 842	2	1 047	34
Petites communes rurales périurbaines ex : Utelle, Châteaudouble	Très peu dense	En périphérie des pôles d'emplois	28 580	1	193	10
Petites communes rurales isolées ex : Isola, Rosans	Très peu dense	Hors d'influence des pôles d'emploi	28 191	1	170	6
Total Provence-Alpes-Côte d'Azur			4 899 155	100	5 087	180

* Bien que constituée par des communes où l'habitat est peu dense, cette classe est rattachée à l'espace urbain car les communes qui la constituent sont soit enclavées dans un pôle d'emploi qui préside à leur fonctionnement (emploi, transports, gouvernance...), soit constituent elles-mêmes des pôles d'emploi et sont des cas limites de classement (Sisteron, Saint-Tropez).
Source : Insee, Recensement de la population 2010

Le dernier recensement confirme cette tendance : sur la période 2012-2017, si la croissance démographique a été assez faible dans les zones densément peuplées, elle a été et plus forte dans les communes où la densité est faible, donc en zone rurale, en particulier dans les régions alpines. Malgré un ralentissement, elle est notamment perceptible dans les 281 communes très peu peuplées de montagne où elle est soutenue par l'excédent migratoire, alors que le nombre de décès est supérieur aux naissances. Ces communes sont particulièrement présentes dans les départements alpins, notamment les Alpes de Hautes Provence et les Hautes Alpes.

Part de la population de 75 ans ou plus de 2013 à 2050 en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les quatre systèmes territoriaux, selon le scénario central



Source : Insee, Omphale 2017

2.3. Une tendance au ralentissement qui devrait se poursuivre et un vieillissement accru de la population⁴

Si la population va continuer à progresser en région Provence Alpes Côte d'Azur, le ralentissement constaté depuis 10 ans devrait se poursuivre. On estime ainsi que la région pourrait compter 5 165 000 habitant à horizon 2030, soit en moyenne 12 500 personnes de plus par an. Cette croissance serait inférieure à la croissance démographique française et évoluerait à des rythmes différents suivant les territoires. Elle serait particulièrement dynamique dans le système alpin grâce à un solde migratoire élevé, alors que dans les grandes agglomérations on assistera plutôt à une stagnation de la population (cf. Graphe 2 Annexe).

Par ailleurs, on constate dans les territoires de la région Provence Alpes Côte d'Azur un vieillissement de la population en particulier dans les zones rurales. Entre 2013 et 2020, la population des seniors (plus de 65

⁴ INSEE, Population dans les territoires Croissance contrastée et vieillissement généralisé à l'horizon 2030, INSEE Analyses, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°55, Novembre 2017

ans) a augmenté de 15 %, passant d'un peu plus d'un million (soit 20,6 % de la population, à près de 1,174 million (soit 23,3%).

Cette tendance devrait s'accroître dans les prochaines décennies. Avec l'arrivée des générations du baby-boom, le nombre de seniors pourrait augmenter de plus de 35 % d'ici 2030, soit 353 000 de plus, et de près de 44 % pour les plus de 75 ans (4ème âge). La hausse de la population âgée concernerait particulièrement le système alpin (+58% de plus de 65 ans et +61,6% de + de 75 ans), mais les populations âgées seraient toujours les plus nombreuses dans le système azurien (Nice) et provençal (Marseille/Aix).

Notons que les seniors sont majoritairement des femmes. En 2013, le rapport de féminité (nombre de femme pour 100 hommes) pour les 60-75 ans était de 1,145 et au de-là de 75 ans le rapport de féminité était de 1,60. Ce ratio est plus fort dans les zones urbaines que dans les zones rurales et est même faible dans les territoires alpins (cf. Carte 2 Annexe).

En région Provence Alpes Côte d'Azur la solitude touche 25,9% des personnes de plus de 60 ans et ce phénomène concerne particulièrement les espaces ruraux et notamment les territoires alpins : 28,1% pour les Alpes de Hautes Provence, 27,8% pour les Hautes Alpes, et 27,1% pour les Alpes Maritimes. Ce sont les femmes âgées qui sont les plus seules (cf. Carte 3 Annexe).

2.4. Un déficit de populations jeunes dans les zones rurales et un ratio de dépendance économique qui se dégrade

Dans la note de septembre 2015, l'INSEE indiquait, comme pour les autres régions, un déficit de jeunes de 18-35 ans dans les communes rurales, notamment dans les communes périurbaines qui partent suivre leurs études ou chercher du travail en ville, l'offre d'emplois y étant plus forte. Par contre, on constate une forte présence d'actifs de plus de 35 ans venus s'installer sur ces territoires. L'INSEE souligne aussi qu'en 2010, les actifs de 20 ans ou plus habitent en plus forte proportion dans les communes isolées et leur taux d'activité y est très élevée. L'importance du secteur du tourisme explique en grande partie ce phénomène particulier.

Parallèlement à l'augmentation de la population âgée, on devrait assister à une diminution des populations jeunes (-2,6% entre 2013 à 2030 pour les 0-19 ans, soit 29 000 de moins), mais aussi de la population en âge de travailler, avec une baisse de 4 % des 20-64 ans, soit 112 100 de moins sur la même période. Ce phénomène touchera tous les territoires, mais plus particulièrement le système alpin. De fait, le solde naturel principal moteur de la croissance démographique dans la région Sud, va décroître régulièrement, il va même devenir de plus en plus négatif dans les territoires alpins compensant de manière croissante l'intérêt migratoire de ces territoires.

Autre phénomène marquant, le ratio de dépendance économique entre le nombre d'actifs et d'inactifs potentiels (moins de 20 ans et plus de 60 ans) va se dégrader sensiblement, passant de 0,77 à 0,92 entre 2013 et 2030 et dépasserait 1 dans le système alpin. Toutefois les seniors restent beaucoup plus actifs dans les zones rurales et en particulier dans les territoires alpins. Renforcer l'attrait des zones rurales pour les populations jeunes est donc un enjeu fort pour l'avenir des espaces ruraux.

⁵ Région Sud, Vieillesse de la population et territoire en Provence-Alpes-Côte d'Azur: quelles interactions ?, Connaissances du territoire, janvier 2018

Principaux défis et opportunités

Compte tenu des tendances évoquées précédemment les deux défis le plus souvent évoqués par les membres de la plateforme sont :

. La prise en charge des personnes âgées dans les zones rurales qui peut être une source importante d'opportunités (développement de la *silver economy*) et questionne notamment l'accès à des services adaptés (santé, services à la personne, logements adaptés, digitalisation...)

. Comment retenir certaines populations jeunes sur les territoires ruraux et surtout comment en attirer de nouvelles ? Il s'agit ici de fournir un environnement favorable qui puisse rendre ces territoires attractifs pour ces population en termes : de formation/emploi (y compris appui à l'installation d'entreprises, tiers lieu...) ; d'offre de logements adaptés et à un prix abordable ; d'offre de transports qui tienne aussi compte de l'environnement ; d'accès aux services répondant aux attentes de ces nouvelles populations (petite enfance pour les couples, offre culturelle, services de proximité...) ; de bons réseaux de communication pour pouvoir travailler à distance (digitalisation).

3. Gestion des espaces naturels et changement climatique

3.1. Un patrimoine naturel exceptionnel à préserver

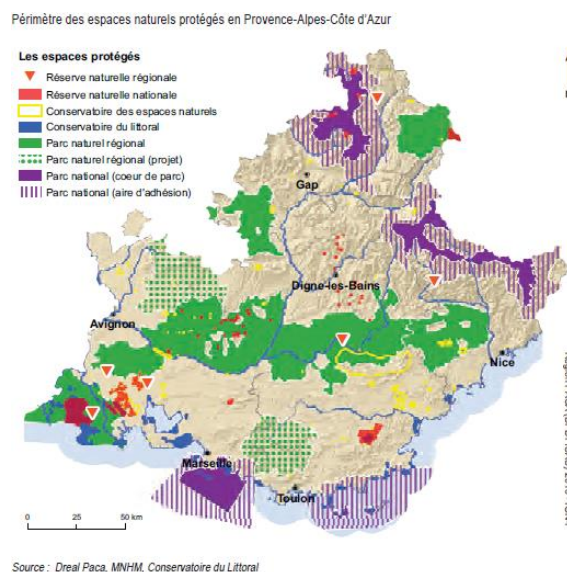
Comme le souligne l'INSEE⁶, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur « bénéficie d'une richesse paysagère remarquable qui reflète sa diversité : des montagnes alpines au nord et à l'est occupant la moitié de la surface de son territoire, de la vallée du Rhône à l'ouest jusqu'au littoral méditerranéen long de 800 kilomètres. (...) Cette richesse paysagère est aussi le résultat de la variété des climats, entre climat méditerranéen sur la bande littorale et climat montagnard dès 800 mètres d'altitude. »

Les espaces naturels représentent 75 % du territoire contre 34 % en moyenne en France et contribuent à l'attractivité résidentielle et touristique de la région. La région Provence Alpes Côte d'Azur est aussi la deuxième région forestière française : 48 % des superficies sont boisées contre 29 % en moyenne nationale. Enfin, les terres agricoles représentent 17 % du territoire régional et jouent un rôle essentiel pour l'accessibilité et l'entretien de ce patrimoine naturel. Ce patrimoine naturel singulier abrite une biodiversité exceptionnelle : près des deux tiers des espèces végétales françaises et un tiers des espèces d'insectes sont présentes dans la région Sud, dont de nombreuses espèces rares ou menacées.

Cette biodiversité est menacée par l'accélération de la périurbanisation qui se conduit à une progression rapide de l'artificialisation des terres au détriment de ces espaces naturels et des terres agricoles (cf. Partie 1). « La préservation et la restauration des continuités écologiques constituent dès lors un enjeu essentiel pour le maintien de la biodiversité régionale (...). Préserver la couverture de la Trame Verte et Bleue représente une tâche ambitieuse. »

« Avec 46 000 km de cours d'eau, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'une ressource en eau abondante, disponible et de bonne qualité. (...). Elle couvre 60 % des usages. » Cependant, sous l'effet du changement climatique cette ressource se raréfie pouvant générer des conflits d'usage et elle subit également les effets de la pollution en particulier par les pesticides dans certaines zones d'agriculture intensives.

Pour préserver ces espaces naturels et leur biodiversité la région Provence Alpes Côte d'Azur a développé de nombreux outils. Elle accueille 4 parcs nationaux ainsi que sept parcs naturels régionaux, auxquels s'ajoutent deux parcs en projets. 54 % du territoire est couvert par des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), c'est deux fois plus qu'en France et 30 % de la superficie régionale est occupé par des sites Natura 2000 (10 % en France).



3.2. Une tendance au réchauffement qui devrait se poursuivre et s'accroître

Comme le rappelle le GREC-PACA dans son panorama concernant la région Provence Alpes Côte d'Azur, « la zone méditerranéenne est identifiée comme un des « hotspots » pour les impacts du changement climatique. Les projections climatiques dans cette région du monde tendent de manière marquée vers

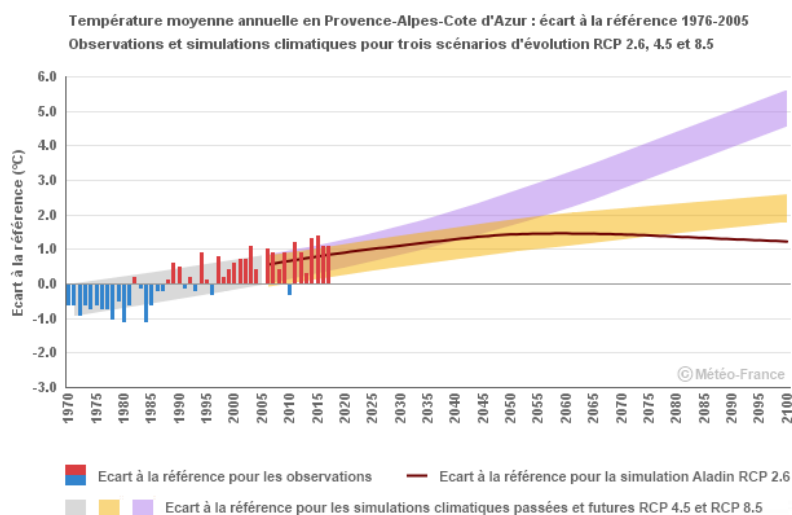
⁶ INSEE, Atlas régional Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises, INSEE Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°4 juin 2016

des conditions plus chaudes, de jour comme de nuit, avec une fréquence accrue de canicules et des épisodes de sécheresse, mais aussi des changements, encore mal documentés, sur les précipitations extrêmes.»⁷. Sur le territoire régional, une grande majorité des espaces ruraux sont confrontés à des risques d'origine naturelle qui impliquent le climat, en particulier les risques liés à la sécheresse (incendies de forêt) ou à la pluie (inondations, glissements de terrain).

Le réchauffement climatique perceptible depuis 60 ans dans la région se traduit par : une forte augmentation des journées chaudes et une multiplication et un allongement des vagues de chaleur ; des vagues de froid moins nombreuses et une diminution des jours de gel notamment dans les Alpes ; une baisse des précipitations et une augmentation des sécheresses.

Les projections climatiques, quel que soit le scénario, montrent une poursuite du réchauffement annuel jusqu'aux années 2050. Sur la seconde partie du siècle, l'évolution de la température moyenne annuelle serait comprise entre +1,9°C et +5,5° C suivant le scénario. En été, pour les scénarios les plus pessimistes, la hausse pourrait atteindre les 7° C, la canicule de 2003 pourrait ainsi devenir la norme pour la seconde partie du XXIème siècle. Le nombre de gelées devrait aussi baisser, notamment dans les Alpes, entraînant une diminution sensible du manteau neigeux, en particulier dans les zones de moyenne montagne (cf. Carte 4 Annexe).

Pour les pluies, les incertitudes sont grandes, mais il est aussi prévu une baisse des pluies estivales avec un allongement du nombre de jours consécutifs sans précipitation, entraînant une diminution drastique des réserves d'eaux souterraines⁸ (cf. Graphe 3 Annexe). Cette tendance conjuguée à la hausse des températures accentuera la sécheresse des sols en été et aura des conséquences notables à long terme sur la gestion de la ressource en eau et la sensibilité des forêts aux incendies.



3.3. Des impacts importants sur l'agriculture, le tourisme et la biodiversité

Les impacts sur la gestion des ressources en eau

Le GREC-PACA souligne que le changement climatique va engendrer une modification des besoins en eau, notamment au niveau de la végétation et des apports avec une évolution des précipitations. » L'enjeu en matière de gestion de l'eau est de gérer les tensions dans l'usage d'une ressource de plus en plus contrainte alors que les besoins devraient augmenter avec un accroissement général de l'activité⁹.

Les études réalisées sur les eaux de surface et les eaux souterraines ne semblent pas révéler de problèmes majeurs pour la ressource hydrique à l'horizon 2050 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cependant les projections relatives aux précipitations suggèrent un fort impact sur la répartition

⁷ GREC-PACA, Provence Alpes Côte d'Azur, une région face au changement climatique, juin 2015

⁸ GREC-PACA, Provence Alpes Côte d'Azur, une région face au changement climatique, novembre 2015

⁹ GREC-PACA, Climat et changement climatique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mai 2016

annuelle des pluies avec des étiajes beaucoup plus sévères l'été et une date de fonte des neiges plus précoce. « Cela pourra changer la donne dans les arbitrages d'allocation de l'eau superficielle entre les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, du tourisme, et les besoins environnementaux pour maintenir la qualité biologique des milieux ». De plus, « la réponse des ressources souterraines (aquifères) à la variabilité climatique reste encore largement méconnue avec des dynamiques pouvant être contrastées selon les milieux et les mécanismes de recharges ». A un horizon plus lointain (2085) les projections indiquent des variations beaucoup plus significatives des grandeurs climatiques impactant le cycle de l'eau. On doit alors s'attendre à des tensions sur les usages de l'eau qui vont très probablement s'exacerber dans la seconde partie du XXI^e siècle.

La nécessaire adaptation du secteur agricole

Le changement climatique va avoir des effets très divers sur la production agricole, tantôt positifs, tantôt négatifs suivant les productions et les régions. Il va en effet stimuler la photosynthèse, modifier la durée des cycles de culture et le phasage des stades avec les facteurs du climat (gel de printemps, sécheresse estivale notamment). Des températures plus élevées peuvent être plus favorables pour la plupart des processus physiologiques, à condition de ne pas dépasser l'optimum au-delà duquel les valeurs deviennent excessives. Enfin, les modifications de pluviométrie peuvent s'avérer totalement déterminantes, surtout en cas de renforcement des sécheresses¹⁰.

Dans la région les grandes cultures et les prairies pourraient être pénalisées du fait du risque de sécheresses accentuées, accompagnées de températures excessives. Pour les arbres fruitiers et la vigne, l'avancée généralisée de la phénologie peut accentuer les problèmes de risque de gel au moment de la floraison, et agir sur la quantité, mais aussi la qualité du produit suite à l'avancée des stades sensibles. Les résultats issus du site d'Avignon de l'INRAE (projet Climator), met en relief l'effet prédominant du déficit hydrique annuel qui entraînerait « une légère diminution du rendement des cultures annuelles telles que le blé en pluvial, ainsi qu'une baisse du confort hydrique de la vigne ». Par contre pour les cultures irriguées on pourrait assister à une augmentation des potentiels de rendement des cultures¹¹. « Un déplacement géographique vers le nord ou en altitude est également à considérer, mais il n'est pas directement envisageable pour les productions liées au terroir (cf. appellations d'origine contrôlée) ». Notons que ces évolutions sont déjà perceptibles et confirment les prévisions.

Par ailleurs, le réchauffement devrait avoir des effets positifs (allongement de la durée de pâturage) et négatifs (baisse de la réserve en eau des sols) pour les troupeaux. Les écosystèmes herbacés pourraient également être impactés. Le GREC-PACA souligne que « la valorisation d'une grande diversité de milieux par les animaux et la mobilité de l'élevage (transhumance estivale et hivernale) sont des facteurs d'adaptation à la grande variabilité du climat et un atout pour l'adaptation au changement climatique. L'autre facteur d'adaptation au risque climatique est l'irrigation des surfaces de fauche permettant de sécuriser le stock hivernal.

Au final, un réchauffement de l'ordre de 2°C ne devrait pas modifier les équilibres, par contre un réchauffement de 4 à 5°C pourrait provoquer des ruptures significatives avec des impacts importants sur la productivité et la répartition des cultures, accentués par l'accroissement du nombre et de la sévérité d'événements extrêmes (canicules, sécheresses...). Le secteur agricole doit être en mesure d'atténuer les risques liés au changement climatique et de s'adapter, en mettant en œuvre des pratiques adaptées et innovantes qui permettent d'augmenter la durabilité des systèmes agricoles (agriculture de conservation, agroforesterie, agro-biodiversité fonctionnelle,... mais aussi changement de cultures ou de variétés). Concernant l'élevage, notons la mise en place d'un observatoire concernant les effets des changements climatiques dans les alpages de l'arc alpin : le réseau Alpages sentinelles.

¹⁰ GREC-PACA, Les effets du changement climatique sur l'agriculture et la forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur, novembre 2016

¹¹ GREC-PACA, Climat et changement climatique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mai 2016

La forêt en première ligne

Les forêts de la région Provence Alpes Côte d'Azur qui couvrent 42% de la surface sont particulièrement diversifiées en termes de composition d'essences et de structures et, de plus, elles couvrent des milieux très variés s'étageant du niveau de la mer aux massifs alpins avec un rôle majeur de la topographie sur le microclimat local. En conséquence, les effets du changement climatique sont et seront très hétérogènes selon les sites.

On peut s'attendre à une remontée de la zone de transition des essences que l'on retrouve aussi en forêt tempérée et des essences typiquement méditerranéennes (comme le pin d'Alep, cèdre, chêne liège, ...). Des dépérissements importants sont déjà observés sur certaines essences suite de la canicule de 2003 et aux années sèches qui ont suivi, conjugaison complexe d'effets de la sécheresse et de parasites (insectes, gui). Ces dépérissements peuvent aussi contribuer à l'augmentation du risque incendie. Toutefois, la grande biodiversité des peuplements est un gage d'une certaine résilience et d'un potentiel adaptatif des forêts que l'on a encore du mal à évaluer (un dépérissement partiel limité peut être le signe d'une sélection naturelle bénéfique).

Le GREC-PACA souligne ainsi que « pour adapter les forêts de la région tout en préservant les options futures pour faire face aux multiples incertitudes à moyen et long terme, il est fondamental d'adopter une stratégie de gestion adaptative déclinée selon les spécificités des contextes locaux d'altitude, de versant, d'espèces... »

Les impacts sur les milieux naturels et la biodiversité

D'après le GREC-PACA, les conséquences du changement climatique sur l'environnement naturel et la biodiversité représentent réellement des risques majeurs du fait de la rapidité des changements en cours et à venir, de la combinaison de ses changements à d'autres facteurs de stress comme le changement d'usage des sols, la pollution, l'intensification de la production agricole, l'urbanisation et le développement des infrastructures et enfin du remplacement d'espaces spécifiques, comme les paysages alpins, les prairies ou les zones humides – auxquels nous attachons une valeur (économique, patrimoniale, esthétique, etc.), – par d'autres écosystèmes.

Si d'autres évolutions contribuent au maintien de la biodiversité (protection des espaces sensibles, restauration des écosystèmes endommagés, retour de prédateurs comme le loup ou encore développement de modes de cultures plus respectueuses de l'environnement, globalement la plupart des écosystèmes font face des menaces sévères et, d'une façon générale, la région connaît et va connaître une perte de biodiversité et d'écosystèmes semi-naturels à un rythme inquiétant. Ces pertes seront difficilement compensées, même par des mesures plus fortes de restauration et de protection qu'à l'heure actuelle¹².

Un secteur du tourisme qui sera fortement impacté

Le secteur du tourisme est très important pour la région, tant en matière d'emploi que de production de richesses, pour le littoral mais aussi pour les espaces ruraux, en particulier les territoires alpins et les différents parcs nationaux et régionaux. Or, l'attractivité de la région dépend beaucoup de son climat chaud. Une hausse trop élevée des températures, notamment sur le littoral et dans les plaines, pourrait détourner les touristes vers des zones ensoleillées mais moins chaudes notamment l'été (Alpes ou territoires plus au Nord en France ou en Europe). Un climat plus chaud peut par contre être bénéfique pour le tourisme en arrière saison ou hors saison, en allongeant « la période estivale ».

Pour les Alpes, le changement climatique du fait de la réduction du manteau neigeux, devrait fortement impacté les stations de moyenne altitude (en dessous de 1500-1800 m), sans adaptation de leurs

¹² GREC-PACA, Climat et changement climatique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mai 2016

activités. Cela concerne aussi les stations de haute altitude dont les stratégies d'adaptation (production de neige artificielle) sont de moins en moins durables économiquement et environnementalement.

L'adaptation des stations des sports d'hiver, étant donné leur pouvoir d'attractivité pour les espaces alpins, est indispensable et passe par une diversification des activités de ces stations, une attention particulière apportée à l'amélioration du cadre de vie, y compris en termes d'accès aux services et de prise en compte de l'environnement. Le Plan de croissance de l'économie touristique prend d'ailleurs en compte la contrainte climatique et prévoit des actions spécifiques pour d'adapter l'offre montagne.

3.4. Une région fortement émettrice de gaz à effet de serre

Au de-là des effets du changement climatique, il faut noter que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région fortement émettrice de gaz à effet de serre. « En 2012, elle a émis plus de 47 millions de tonnes équivalent CO₂ (Mteq. CO₂) de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄ et N₂O), tous secteurs confondus. Rapportées par habitant, les émissions de GES s'élèvent en 2012 à 9,5 t/ habitant/an, ce qui reste plus élevé que la moyenne nationale (8,6 t/habitant/an) et situe la région au 3ème rang national. La majeure partie des émissions de GES (79%) est due à la consommation énergétique. Les émissions restantes sont principalement liées aux procédés industriels non énergétiques, mais également au traitement des déchets et aux activités agricoles. (...) Les principaux secteurs émetteurs de GES en région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont l'industrie et le traitement des déchets qui, après avoir diminué leurs émissions en 2010, voient leur contribution redevenir majoritaire en 2012, ainsi que le secteur des transports routiers qui reste globalement stable entre 2007 et 2012.»

La question de la mobilité est un enjeu majeur dans les espaces ruraux, en particulier les plus isolés, qui implique de réfléchir au développement d'une offre alternative au tout voiture (train, bus, modes doux,...), à une refonte de l'organisation territoriale de transport vers une organisation multipolaires avec des liaisons inter-pôles et au développement d'accès aux services via notamment le développement du numérique.

Principaux défis et opportunités

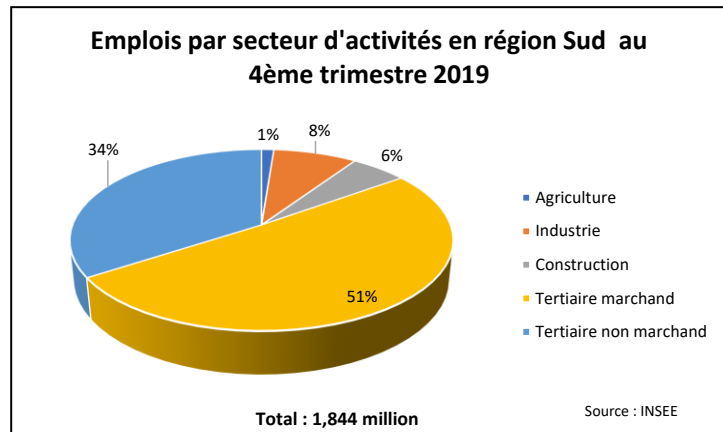
Compte tenu des effets présents et futurs du changement climatique sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les principaux défis et opportunités concernent en particulier :

- . La préservation des espaces naturels et de la biodiversité et la restauration des continuités écologiques, notamment en luttant contre l'artificialisation des terres et en prenant en compte sur chaque territoires les effets du changement climatiques
- . La gestion des arbitrages et des tensions dans l'usage (agricole, industrie, énergie...) de ressources en eau de plus en plus contraintes
- . Le développement de pratiques agricoles et d'élevage innovantes plus la durables permettant d'atténuer et de s'adapter aux effets du changement climatiques et de mieux préserver l'environnement
- . L'adoption d'une gestion adaptative des forêts déclinée par spécificités des contextes locaux et par espèces qui prennent en compte les effets du changement climatique
- . La mise en place sur chaque territoire, d'une transition du secteur du tourisme qui réponde aux nouvelles attentes sociétales, en particulier en termes de développement durable et d'adaptation au changement climatique (cf. Partie 1)
- . La diminution des émission de gaz à effet de serre en particulier à travers une refonte de l'organisation territoriale des transport et le développement de l'accès aux services à distance (numérique) et la production d'énergie renouvelable dans les zones rurales

4. Les principales tendances de l'économie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

4.1. Une économie très orientée vers le tertiaire

En 2014, le PIB de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimé à 151,1 milliards d'euros, soit 7,1 % du PIB national, ce qui la classe au deuxième rang des régions de Province après la région Rhône Alpes. S'il est difficile d'obtenir des chiffres précis de la valeur ajoutée de chaque secteur d'activités, l'INSEE estime leur importance par l'emploi qui leur est associé. Ainsi, l'emploi dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se caractérise par une prédominance du secteur tertiaire et notamment du tertiaire marchand.



En 2019, le tertiaire marchand présentait 51 % des emplois de la région (plus de 955 000 emplois), en particulier dans le commerce, dans le service aux entreprises et dans le tourisme. L'économie de proximité, en lien directe avec les territoires, y compris dans le champ de l'économie sociale et solidaire, est essentielle pour la vitalité des espaces ruraux. C'est une source d'activité en progression du fait notamment du développement du statut d'auto-entrepreneur. Il existe aussi de fortes opportunités dans le secteur des services à la personne (cf. *silver economy*) et de « l'économie verte ».

Le tertiaire non marchand est également particulièrement important puisqu'il représente 34 % des emplois et est souvent un des principaux employeurs dans les zones rurales (hôpitaux, écoles, collectivités territoriales...).

4.2. Un fort taux d'emploi dans les zones rurales alpines

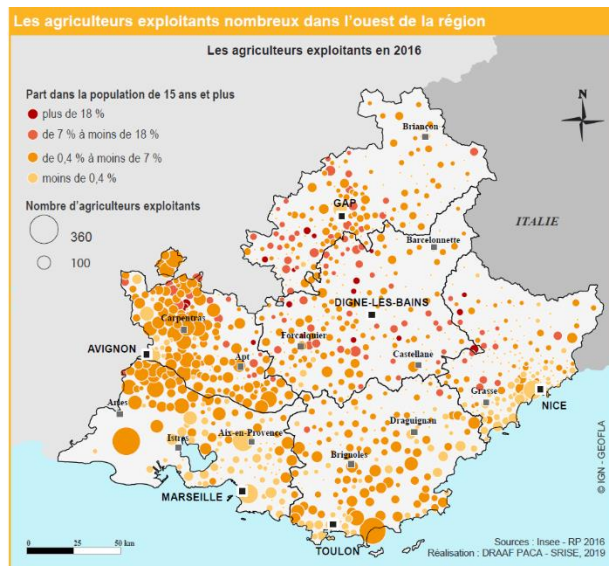
Avant la crise de la COVID 19, le chômage en région Provence-Alpes-Côte d'Azur diminuait progressivement tout en demeurant plus élevé qu'au niveau national. Au premier trimestre 2020, il atteignait 8,9 %, contre 7,8% pour la France hors Mayotte. Notons que le chômage est plus élevé dans les départements très urbanisés (Bouches du Rhône, Vaucluse et Alpes de Hautes Provence).

Le taux d'activité est en effet particulièrement élevé dans les zones rurales (cf. Carte 5 Annexe), notamment dans les territoires alpins. Cela témoigne de l'importance de l'activité touristique, de l'économie de proximité, et dans une moindre mesure de l'agriculture (cf. point suivant), mais aussi d'une plus faible proportion de jeunes dans une majorité de territoires ruraux.

Il faut souligner que dans la région l'accès à l'emploi demeure particulièrement difficile pour les jeunes (18-25 ans) souvent peu qualifiés. D'après le dernier recensement, ils étaient en 2012, plus de 110 000 inactifs ou au chômage, soit 24,6% de cette tranche d'âge. Ils sont particulièrement présents dans le Haut Var et le Vaucluse (Pays d'Arles, Brignoles, Cogonlin, Avignon, Valréas, Le Luc...). L'accès à la qualification pour ses populations y est un enjeu prioritaire (cf. Carte 6 Annexe). La crise de la COVID 19 a évidemment complètement modifier la situation et ses effets sur l'emplois risquent d'être très importants.

4.3. Un secteur agricole et agro-alimentaire face à de nombreux défis

Le secteur agricole est un secteur économique important notamment pour les zones rurales de la région. En 2017, il représentait un chiffre d'affaire de 3,3 milliards d'Euros. En termes d'emplois, en 2017, l'agriculture employait 37 000 équivalents temps plein¹³, dont 15 700 chefs d'exploitation, 9 500 salariés permanents et 11 800 emplois non permanents, soit 25 % de moins qu'en 2000¹⁴ et environ 3 % de l'emploi total privé. Alors que le nombre de chefs d'exploitations et d'employés permanents a tendance à baisser, on assiste à une forte hausse des emplois non-permanents qui sont passés de 8 330 en 2010, à 11800 en 2017.



La région possède également une industrie agroalimentaire dynamique, deuxième employeur industriel de la région avec près de 1 600 établissements et environ 13 600 salariés majoritairement dans l'alimentation. En considérant toutes les activités amont et aval que le secteur agricole induit, la filière agricole-agroalimentaire compte au total 101 800 emplois soit 7,6 % de l'emploi privé régional.¹⁵ Si en volume l'emploi agricole est concentré dans le

Vaucluse, les Bouches du Rhône et le Var, en termes de pourcentage de l'emploi total, son apport est particulièrement important dans certaines communes du Vaucluse et dans les territoires alpins.

La question du renouvellement des générations dans le secteur agricole est un enjeu particulièrement important pour l'avenir des espaces ruraux dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et pose la question de l'accès au foncier. Au-delà de la baisse du nombre de chefs d'exploitation, 74 % d'entre eux ont plus de 45 ans et 37 % ont même plus de 60 ans, alors que seulement 26 % ont moins de 44 ans. En 2016, l'âge moyen des chefs d'exploitation est de 54 ans (51 ans au niveau national), soit 2 ans de plus qu'en 2000 (Agreste). Notons aussi, que 30 % des chefs d'exploitation en 2016 sont des femmes, contre 26 % en 2000.

Concernant les installations, d'après les données de la MSA, en 2018, il y a eu 726 nouvelles installations (828 en 2013), dont 40 % d'exploitantes. Cependant, ces nouvelles installations ne compensent pas les départs à la retraite ni les cessations d'activité. Sur la période 2012-2018, les nouveaux exploitants, souvent plus jeunes, se concentrent essentiellement dans le Var, le Vaucluse et les Bouches du Rhône. Les exploitations sont tournées principalement vers la viticulture, les grandes cultures et le maraichage/horticulture¹⁶.

Par ailleurs, la crise de la COVID 19, qui s'est traduite par la fermeture des frontières, a mis en évidence la dépendance de l'agriculture de la région à la main d'œuvre agricole étrangère. Ainsi, de nombreux employés saisonniers sont occupés, soit par des ouvriers agricoles originaires du Maroc et de Tunisie via des contrats OFII (2053 en Bouches du Rhône et 1931 ans le Vaucluse), soit par des travailleurs détachés depuis 2010 (17000 en 2018 pour la région) venant d'Amérique latine via l'Espagne et de plus en plus des pays de l'Est (cf. Frédéric Décosse du LEST)¹⁷.

¹³ L'agriculture, l'agro-alimentaire et la forêt dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Agreste ; Provence-Alpes-Côte d'Azur, Décembre 2019

¹⁴ UTA Unité de travail annuel qui correspond à un temps plein

¹⁵ http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Emploi_138

¹⁶ <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Les-installations-d-exploitants>

¹⁷ : <https://lest.fr/fr/articles/2020/04/covid-19-et-main-doeuvre-etrangere-deux-articles-avec-frederic-decosse>

Une forte chute du nombre d'exploitations et une pression accrue sur les terres agricoles

A l'instar des autres régions agricoles françaises, le nombre d'exploitations a fortement chuté depuis les années 60. Sur la période 1988-2016, il est passé de 44 579 à 19 176 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit une baisse de 57 %. Cette tendance concerne en particulier l'horticulture, l'arboriculture et le maraîchage. Elle témoigne des cessations d'activités et des départs à la retraite, alors que la population agricole est vieillissante (cf. Tableau 2 Annexe). Si la taille des exploitations a augmenté (31 ha en 2016 contre 28 ha en 2010), elles restent majoritairement de petite taille inférieure à la moyenne nationale (60 ha). Ainsi, 56 % des exploitations disposent d'une surface de moins de 10 ha, notamment dans les Alpes Maritimes, mais aussi les Bouches du Rhône et le Var. Elles sont en général à forte intensité de main-d'œuvre, notamment dans les vignes et la production de fruits et légumes. Dans les Alpes de Hautes Provence et les Hautes Alpes, où l'on pratique l'élevage extensif, près de 40 % des exploitations ont une taille supérieure à 50 ha. La superficie agricole utilisée par les exploitations (hors surfaces en herbes) a diminué de plus de 15 % entre 2000 et 2018, en raison notamment de la pression foncière liée à l'artificialisation des terres, comme en témoigne la hausse du prix des terres agricoles (cf. Partie 1)

L'agriculture dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se caractérise par une grande diversité de cultures réparties inégalement sur le territoire.¹⁸ Comme l'indique le Réseau Rural, « la dualité de la géographie régionale, alpine d'une part, méditerranéenne d'autre part, délimite des agricultures très différentes. Une agriculture extensive, d'élevage, principalement ovin pour partie transhumant, gère les vastes territoires de montagne et haute montagne. Dans les plaines, le long des réseaux d'irrigation et sur le littoral, les exploitations agricoles se concentrent sur des productions plus intensives à forte valeur ajoutée¹⁹. Dans les zones du moyen pays, les systèmes d'exploitation sont variés et adaptés aux possibilités ou non d'irrigation des cultures : polyculture, polyculture-élevage, cultures au sec. » La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première région de production de fruits (notamment figues, raisin de table, pommes, poires...), de légumes frais (courgettes, laitues, potirons, blettes,...), d'olives et huile d'olive, de plantes et herbes aromatiques et de fleurs coupées et la deuxième région productrice de vin sous indication géographique (cf. Carte 7 Annexe).

Un fort développement de l'agriculture biologique, des marques de qualité et des circuits courts

Dans un contexte marqué par des contraintes climatiques de plus en plus fortes et une demande croissante de la société pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement et pour des produits de qualité, l'agriculture la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait le pari de l'agriculture biologique et des filières de qualité. Depuis plus de 10 ans, elle est la première région en matière de production biologique. Alors que les terres agricoles diminuent, les surfaces en bio n'ont cessé de progresser passant de 51 159 ha en 2008 à 151 412 ha en 2018 (dont 35 061 ha en conversion). Elles représentent aujourd'hui 25,6 % de la SAU (7,55 % en moyenne en France)²⁰. La production biologique est très diversifiée mais touche en particulier les fourrages (28,3% des surfaces cultivées), la vigne (22,5 %), et les fruits (19,8 %). Par ailleurs, le secteur aval bio (transformateurs et distributeurs) est également très développé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2018, on compte 1500 opérateurs bio contre 1197 en 2017 et il s'agit en majorité de petites entreprises.

En plus des différentes AOP pour les vins et alcools, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a développé une trentaine d'AOP-AOC et d'IGP pour valoriser les productions locales : fromages, olives et huiles d'olives, miel,

¹⁸ : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Les-installations-d-exploitants>

¹⁹ : <https://reseau rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/enjeux-agricoles/>

²⁰ : ONAB, L'agriculture biologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Edition 2019

riz, fruits, animaux... Ainsi, d'après le recensement agricole de 2010, 43 % des exploitations agricoles produisaient sous au moins un signe de qualité.

Malgré une production importante et diversifiée, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur importe une grande partie de ses produits alimentaires d'autres régions de France ou de l'étranger pour alimenter ses 5 millions de consommateurs majoritairement urbains. Pour limiter cette dépendance, promouvoir l'agriculture locale et répondre aux attentes sociétales notamment en termes de qualité des produits et de respect de l'environnement, les circuits courts se sont multipliés. D'après les données AGRESTE de 2010, les circuits courts et de proximité (points de vente collectifs, marchés, vente à la ferme, paniers type AMAP), concernaient plus de 160 acteurs organisant environ 350 circuits. Plus d'un tiers des exploitations agricoles commercialisaient des produits en circuits courts. Cependant, ces ventes ne représentaient que 2% de la valeur totale de la production agricole de la région²¹. La crise de la COVID 19 semble avoir renforcé cette tendance, reste à savoir si cette évolution sera durable.

Parallèlement, de nombreux projets alimentaires territoriaux (PAT) se développent dans la région répondant au défi de la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les projets alimentaires en émergence se situent notamment dans les territoires suivants : Métropole Aix-Marseille et Pays d'Arles, Luberon, Provence verte, Briançonnais, Mouans-Sartoux, Agglomération de Sophia-Antipolis, Grand Avignon, Verdon, Dignois, Golfe de St-Tropez, ...²²

Un secteur confronté à de fortes contraintes naturelles et aux effets du changement climatique

Le secteur agricole dans la région Sud est confronté à de fortes contraintes naturelles. Ainsi, une part importante des zones rurales se situe en zone de montagne. Par ailleurs, toutes les communes de la région sont exposées à au moins un des cinq risques naturels majeurs (mouvement du sol, tremblement de terre, inondation, incendies de forêt et avalanche) et 75 % d'entre elles à au moins 3 risques. Les municipalités exposées aux cinq risques naturels abritent plus d'un million de personnes.

Par ailleurs l'agriculture est déjà impacté par les effets du changement climatique (hausse des température, baisse des pluies estivales ...) qui devraient s'intensifier dans les prochaines décennies. Ces effets ont des conséquences en particulier sur l'accès et la gestion de l'eau, la baisse de productivité, le déplacement ou l'abandon de certaines cultures..., et nécessitent la mise en place de mesures d'adaptation pertinentes et efficaces (cf. Partie 3).

4.4. Le tourisme : un secteur clé à la recherche d'un nouveau modèle

En 2017 avec 19,8 milliards d'euros de recettes touristiques annuelles sur le territoire, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se classe en 3ème position derrière l'Île de France et la région Rhône Alpes. Le poids du tourisme est particulièrement important puisqu'il représente 13 % du PIB régional et implique 25 000 entreprises. Les investissements touristiques sont estimés à 1,3 milliard d'euros en 2017, soit 11 % de l'investissement national dans ce secteur (56 % hébergement et restauration, 39 % dans les résidences secondaires et 5% dans les équipement touristiques)²³.

Le secteur du tourisme est un des secteurs qui recrute le plus dans la région, en particulier l'hôtellerie et la restauration. Avec 143 000 emplois dont 121 000 salariés, il représente 9,3 % des emplois salariés de la région. D'après l'INSEE il a progressé de 3,7 % entre 2009 et 2014. Il s'agit essentiellement d'emplois saisonniers dont le nombre varie fortement entre 82 000 en période basse (octobre/novembre) jusqu'à

²¹ : Frezel J, Lazzeri Y, Merle V, Les Systèmes alimentaires territorialisés en Méditerranée, Journal Resolis 12, juillet 2016

²² : <https://reseau rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/>

²³ ZAP Tourisme, Suivi de l'activité touristique 2018/19

160 000 en période estivale, la période de pointe. « De fait, l'emploi touristique se caractérise par des contrats de travail plus courts voire saisonniers et un recours plus fréquent au temps partiel que le reste de l'économie. La part des non-salariés dans l'emploi touristique est de 19,1 %, soit 3 points de plus que dans l'emploi total de la région. Elle varie du simple au double selon les zones d'emplois.

Liée à la saisonnalité, la pluriactivité y est très développée dans la région. Ainsi, c'est dans les zones de montagne, où le tourisme est fortement tourné vers les sports et loisirs d'hiver, que la part de non-salariés est la plus importante, en partie du fait des moniteurs de ski qui ont souvent un statut d'indépendant. Il s'agit d'emplois assez précaires et souvent mal rémunérés que le changement climatique, conjugué à une prochaine réforme de l'assurance chômage peut mettre en péril, notamment dans les stations alpines²⁴.

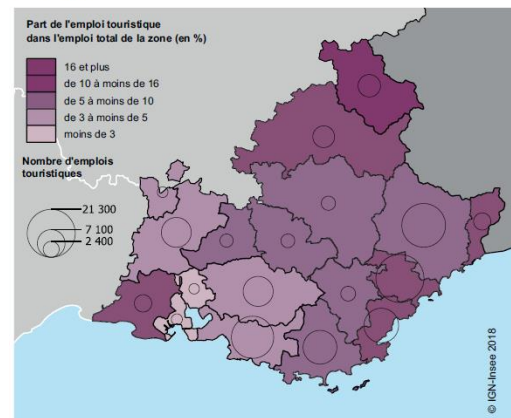
C'est dans les Alpes que le secteur du tourisme est le plus important en termes d'emplois (15,1% dans les Hautes Alpes et 9,2 % dans les Alpes Maritimes et 8,3 % dans les Alpes de Hautes Provence) du fait notamment des stations de ski, mais aussi d'un tourisme d'été dans les Hautes Alpes. Notons également l'importance de ce secteur dans l'arrière pays (Alpilles, Luberon, Verdon...) du fait d'une offre touristique et culturelle très développée (parcs et réserves naturelles, sites et patrimoines exceptionnels, festivals...).

Le secteur tourisme a été particulièrement impacté par la crise de la COVID 19 qui a entraîné le quasi-arrêt des activités de restauration et d'hôtellerie. Cette crise risque de perdurer du fait notamment de la forte baisse du nombre de touristes étrangers. Lors de la crise on a constaté aussi des flux de touristes nationaux et surtout régionaux à la recherche de nature, d'isolement et de mieux vivre, loin des villes. Cette tendance n'est cependant pas nouvelle, mais a été accentuée par la crise sanitaire.

Les touristes sont aujourd'hui mieux informés plus expérimentés et plus exigeants dans un marché concurrentiel. Il s'agit donc de s'adapter à de nouvelles attentes et à de nouvelles pratiques. Ainsi, dans son Plan de développement de l'économie touristique²⁵, la région Sud indique que la diversification des clientèles et l'augmentation de leurs exigences exercent déjà une grande influence sur les comportements touristiques. Ce plan indique que l'économie du tourisme est aujourd'hui impacté par plusieurs phénomènes remarquables : le départ à la retraite des baby-boomers, la hausse de la clientèle familiale et des voyages d'agrément ; un désir d'apprendre qui favorise le tourisme culturel, les destinations authentiques, accueillantes et exotiques ; des centres d'intérêt qui se multiplient, provoquant la croissance des voyages thématiques et la multiplication des produits et activités à offrir ; la recherche du bien-être pendant son temps de vacances. Ajoutons aussi une demande accrue pour le respect et la préservation d'un environnement exceptionnel et la prise en compte du développement durable, y compris en matière de déplacement et de logement dans les zones touristiques.

Le secteur du tourisme en région Sud bénéficie d'un patrimoine naturel, historique et culturel exceptionnel à mettre en valeur et à préserver. Comme le secteur agricole, il doit faire face à un défi majeur : s'adapter aux effets présents et à venir du changement climatique. La hausse des températures, notamment, aura des conséquences fortes sur l'attractivité des côtes et des stations balnéaires, mais aussi sur l'activité des stations de ski y compris en haute montagne. A contrario, le changement climatique peut favoriser le tourisme nature (Parcs régionaux, réserves naturelles...) et de montagne l'été (cf. Partie 3).

Nombre d'emplois touristiques et part de l'emploi touristique dans l'emploi total en 2014, par zone d'emploi



Champ : emploi total hors particuliers employeurs, agriculture et fonction publique d'Etat.
Source : Insee, DADS 2014 ; Acoiss 2014, traitements Insee

²⁴ INSEE, L'économie du tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur, INSEE Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°8, juin 2018

²⁵ Plan de croissance de l'économie touristique, Schéma Régional de Développement Touristique 2017-2022, Région Sud

Le plan de développement indique que « cette capacité d'adaptation oblige les acteurs de l'économie touristique à devenir plus agiles dans la gestion de leur offre mais aussi dans leur stratégie de marketing et de communication ». Il propose 3 grands axes : renouveler l'attractivité des destinations ; renforcer la compétitivité de l'offre et des entreprises touristiques, innover et répondre au défis de demain.

Principaux défis et opportunités

Tenant compte de l'importance des secteurs agricole et touristique dans les zones rurales, les principaux défis et opportunités sont :

- . Le renouvellement des générations dans le secteur agricole et l'installation de nouveaux agriculteurs en lien avec l'accès à la terre et l'amélioration de la production
- . La nécessité d'une éducation / formation appropriée, en particulier pour les plus jeunes, en lien avec le marché du travail
- . La gestion des emplois saisonniers et leur avenir dans un contexte de la COVID 19, de changement climatique et de réforme de l'assurance chômage
- . Le développement d'une économie plus durable et plus résiliente, notamment dans les secteurs agricole et touristique (développement répondant aux attentes de la société, développement des circuits courts, adaptation des modèles touristiques, prise en compte des effets du changement climatique, etc.), mais aussi de l'économie de proximité
- . Et de manière générale, la création d'un environnement favorable à la création de nouveaux emplois dans les zones rurales

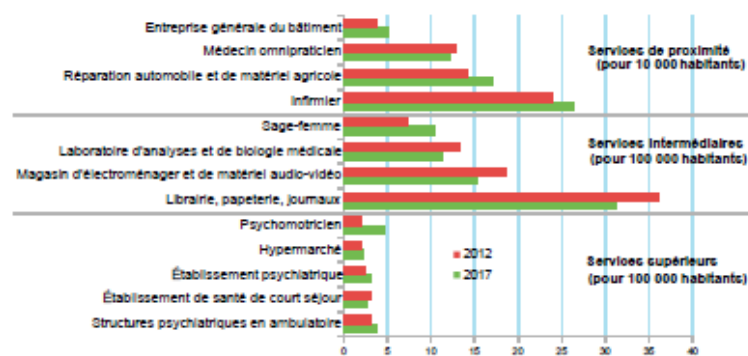
5. Des zones rurales globalement bien desservies

L'accès à une diversité d'équipements et de services favorise l'attractivité des territoires, en particulier des espaces ruraux et renforce la cohésion. Pour retenir les plus jeunes, répondre aux besoins des résidents plus âgés, attirer de nouvelles populations et promouvoir le tourisme, il est indispensable de proposer un accès aux services publics, mais aussi privés, correspondant aux attentes de ces différentes populations. L'accès à ces services est suivi par l'INSEE qui les regroupe en trois gammes : services de proximité, services intermédiaires et services supérieurs.

Les communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur étant en moyenne très peuplées, étendues et peu nombreuses, disposent d'un accès à une offre en équipements et services plus diversifiée qu'ailleurs. C'est le cas aussi dans les espaces ruraux, du fait d'une forte périurbanisation (cf. Partie 1). Ainsi, une commune sur deux en région Sud était pôle de services de proximité et une sur 5 pôle de services intermédiaires, soit 2 et 3 fois plus qu'au niveau national (INSEE 2011)²⁶. D'après l'INSEE, 95 % de la population accédait en moins de 7 minutes aux services de proximité 95 % des communes disposaient d'un bureau de poste.²⁷

« Entre 2012 et 2017²⁸, le nombre de points d'accès aux services à la population a nettement progressé en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cela concerne les services les plus courants, dits de proximité, les services supérieurs et, dans une moindre mesure, ceux de la gamme intermédiaire. La région, qui disposait déjà d'une offre de services conséquente en 2012, reste ainsi la mieux équipée de province au regard de sa population résidente en 2017 ».

Nombre de points d'accès à certains services en 2012 et 2017 rapporté au nombre d'habitants, par gamme



Sources : Insee, BPE 2012 et 2017, recensements de la population 2010 et 2015

Cette progression s'explique, notamment pour les services de proximité, par la création du statut d'auto-entrepreneur en 2008 qui a entraîné une forte hausse des services liés aux métiers du bâtiment ou encore de la réparation automobile.

Concernant les points d'accès de la gamme intermédiaire la région reste bien équipée au regard de sa population : le nombre de points d'accès par habitant dans la région est supérieur à la moyenne métropolitaine pour la quasi-totalité des services de cette gamme, à l'exception des supermarchés, des structures d'hébergement pour personnes âgées et de certains équipements sportifs. Certains services intermédiaires ont vu leur offre augmenté sensiblement, c'est le cas des sages-femmes (+ 47 %), des supermarchés (+ 22 %), les vétérinaires (+ 18 %), les écoles de conduite (+ 18 %)... Par contre, le développement de la vente en ligne s'est traduit par une diminution du nombre de magasins d'électroménager et de matériel audio-vidéo (- 16 %) ou encore de librairies, papeteries, journaux (-11%).

Si les communes de l'espace rural s'avèrent particulièrement bien dotées, cet accès est très inégal selon les territoires : les zones périurbaines bénéficient d'un fort taux de couverture alors que certaines populations, en particulier en zone de montagne restent fortement isolées et très éloignées des équipements et services

²⁶ INSEE, Une région bien équipée mais des populations encore isolées, INSEE Etudes Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 8, juin 2011

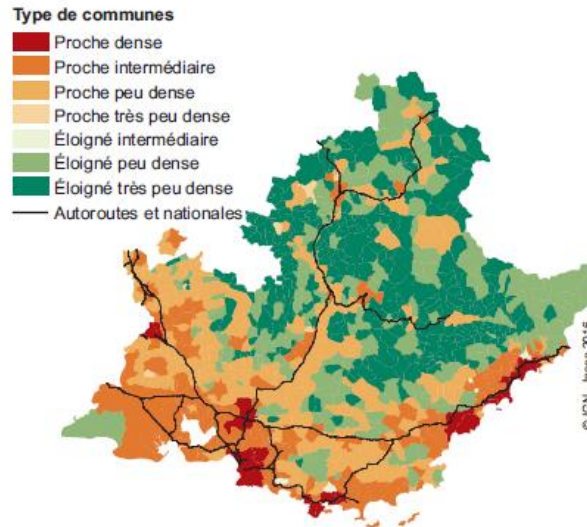
²⁷ INSEE, Equipement et services, Bonne accessibilité dans les communes peu denses grâce au tourisme, INSEE Flash n° 22, janvier 2016

²⁸ INSEE, Service à la population : des points d'accès de plus en plus nombreux, INSEE Flash, n°43, septembre 2019

en particulier de la gamme intermédiaire et supérieure (cf. Tableau 3 Annexe). Cependant les communes à vocation touristique bénéficient aussi d'une bonne offre de services.

Cet accès aux services dans les zones rurales est un enjeu majeur à la fois pour la qualité de vivre des populations résidentes et pour leur attractivité. Il est donc important de fournir un accès équitable aux services sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones isolées. En termes d'aménagement du territoire, et suivant les services, une approche supra communale, par bassin de vie ou communauté de communes... devrait être privilégiée afin d'éviter de multiplier des infrastructures souvent inutiles ou non-optimales (cf. maisons de vie). La coopération et la coordination entre les territoires sont également essentielles.

Typologie des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur par degré de densité et éloignement aux services courants



La crise de la COVID 19 a démontré la fragilité de l'accès aux services. Elle a considérablement perturbé l'accès aux services essentiels notamment dans les zones isolées et plus encore pour les personnes âgées. Certains secteurs, notamment celui de la culture, mais aussi le secteur du tourisme et en particulier l'hôtellerie et la restauration (cf. les bistrot de pays) ont été et sont encore fortement impactés. Or, ce sont des secteurs majeurs, notamment dans les zones rurales, en termes d'attractivité, d'emplois et de cohésion sociale.

De nombreuses initiatives ont vu le jour ou se sont renforcées pour répondre à ces difficultés : développement de circuits courts, chaînes de solidarité... L'essor de la digitalisation a pu aussi répondre à une partie des attentes des citoyens, notamment en termes de santé (développement des consultations à distance) ou concernant l'accès aux services publiques en ligne. Le développement de points d'accueil connectés est notamment une initiative très intéressante (cf. Partie 7).

Principaux défis et opportunités

La crise de la Covid-19 a confirmé l'importance des services d'accès pour la qualité de vie en milieu rural, mais démontré aussi la fragilité de cet accès. Les principaux défis et opportunités en la matière sont :

- . Assurer un accès équitable aux services dans les espaces ruraux et en particulier dans les zones isolées (justice spatiale)
- . Développer des points d'accueil connectés permettant un meilleur accès aux services publics notamment et un accueil adapté des citoyens
- . Développer une approche territoriale adaptée pour répondre aux différentes attentes des résidents et des touristes (approche en termes de bassins de vie) et éviter les gaspillages
- . Privilégier la coopération entre les territoires pour gérer l'accès aux services (complémentarité et solidarité).
- . Tirer les enseignements de la crise sanitaire en matière de renforcement des bonnes pratiques et de solidarité, mais aussi en termes de modèles de développement plus durables et de soutiens adéquats.

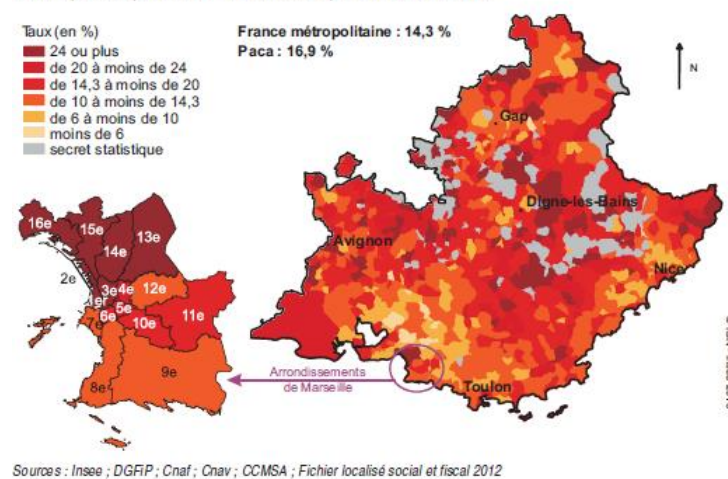
6. Cohésion sociale et qualité de vie

6.1. Un niveau de pauvreté élevé dans la région Sud

En 2014, 17,5% (16,9% en 2012) de la population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vit sous le seuil de pauvreté, contre 14,7% en France métropolitaine.

La pauvreté touche d'abord les villes, en particulier Marseille (26 %), Avignon (31 %), Toulon ou Nice (21 %). Cependant, les zones rurales sont également touchées, en particulier dans le Vaucluse, mais aussi dans le pays d'Arles, dans les Alpes de Hautes Provence et dans les Hautes Alpes, notamment dans les communes isolées. La pauvreté concerne plus particulièrement les jeunes (25 %), les personnes seules et les familles monoparentales.

Taux de pauvreté par commune de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Les revenus dans les espaces ruraux sont en général plus faibles que dans les zones urbaines, du fait notamment d'un niveau moyen de qualification moins élevé et de l'importance des emplois saisonniers (cf. territoires alpins). Par contre, les inégalités y sont beaucoup plus faibles ce qui participe à la cohésion sociale. Notons en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'importance des minimaux sociaux et des retraites dans les revenus (cf. Carte 8 Annexe). Enfin, il existe un différentiel salarial très significatif entre les hommes et les femmes (24 % au niveau régional en 2015).

6.2. Le cadre de vie : un atout pour les zones rurales

Le cadre de vie et la qualité de vie sont des atouts majeurs pour les zones rurales. Concernant le cadre de vie la région offre une gamme d'espaces naturels uniques, tant en montagne que dans l'arrière pays, qui répond à une attente citoyenne croissante en termes de bien être, de retour à la nature ou de développement durable. Cependant, au-delà de ce besoin de nature, d'une offre de services adaptée (cf. Partie 3) ou d'un accès à l'emploi, le logement, du fait de la hausse des prix de l'immobilier dans les métropoles et sur le littoral, est souvent un élément déterminant pour s'installer en zone rurale.

« Au sein de la région, de nombreux déménagements ont lieu des principales villes vers leur périphérie proche, mais aussi vers des communes périurbaines plus lointaines. Ces départs concernent en particulier de jeunes actifs. Ils s'accompagnent fréquemment de la formation d'un couple ou de l'arrivée d'un nouvel enfant au sein d'une famille déjà constituée. Plus les ménages s'éloignent de la ville centre, plus ils font le choix d'accéder à une maison individuelle ou de devenir propriétaire.²⁹ »

Ses nouvelles installations, qu'elles soient temporaires ou permanentes, si elles contribuent à la vitalité des zones rurales sont aussi sources de conflits entre nouveaux arrivants et anciens résidents (conflits d'usage de l'eau ou de la terre par exemple) ou entre touristes et résidents. Elles contribuent aussi à la hausse du prix du foncier sur certains territoires (cf. certains villages du Lubéron ou des Alpilles). Il s'agit aussi de gérer

²⁹ INSEE, Provence-Alpes-Côte d'Azur, le cadre de vie, moteur des déménagements, INSEE Analyses, n°36, octobre 2016

la multiplication des résidences secondaires et des logements touristiques, notamment dans les Alpes, utilisés qu'une faible partie de l'année, alors qu'une demande de logements existe localement toute l'année.

Parmi les 43 indicateurs de qualité de vie utilisés par l'INSEE certains se réfèrent aux relations sociales, à la vie citoyenne et à la vie associative. Dans les espaces ruraux, « la participation à la vie sociale y est plus riche, avec des activités sportives plus développées : 13 % des 20-60 ans possèdent une licence dans un club sportif (10 % dans les communes urbaines denses). Enfin, la mobilisation citoyenne y apparaît plus forte : la participation électorale au 1er tour de l'élection présidentielle de 2012 était de 84 %, contre 79 % dans les agglomérations »³⁰. La crise de la COVID 19 a mis aussi en évidence l'importance et la réactivité des réseaux de solidarité, tant dans les Alpes que dans le pays d'Arles, laissant apparaître une plus forte résilience des espaces ruraux.

Principaux défis et opportunités

La qualité de vie est un atout important pour l'attractivité et la cohésion des zones rurales, il est donc important :

- . De maintenir et améliorer la qualité de vie qui répondent aux attentes et besoins des différentes populations des espaces ruraux (résidents de longue date, nouveaux arrivants, touristes)
- . De gérer les conflits entre les différentes populations des espaces ruraux
- . De traiter la question du logement touristique et des résidences secondaires peu utilisés

³⁰ INSEE, Provence-Alpes-Côte d'Azur, des territoires ruraux peu peuplés mais dynamiques , INSEE Analyses, n°22 septembre 2015

7. L'essor de la numérisation et des « ruralités intelligentes »

7.1. Des niveaux de débit encore hétérogènes en Région Sud

Pour la région, «l'accessibilité et l'attractivité d'un territoire se mesurent désormais à la connectivité très haut débit fixe et mobile dont il dispose. La mise en place d'un socle d'infrastructures pour l'ensemble des territoires est donc une priorité première afin de permettre à leurs populations, leurs entreprises et leurs services publics l'accès à des services numériques.³¹ » La demande est croissante tant de la part des citoyens, que des entreprises et des collectivités territoriales ce qui nécessite la mise en place des infrastructures adéquates.

« A fin 2017, toutes technologies confondues (xDSL, câble, FttH c'est-à-dire fibre jusqu'à l'abonné), les performances en termes de débits sont hétérogènes : 85% des logements et entreprises ont accès à un débit descendant > 8 Mbit/s (seuil de confort minimal), 53% ont accès à un débit descendant > 30 Mbit/s (seuil d'entrée dans le Très Haut Débit), 35% ont accès à un débit descendant > 100 Mbit/s, potentiellement évolutif vers des débits de l'ordre de 1 Gbit/s (seuil de performance ciblé par l'Union européenne dans le cadre de sa stratégie de « Société du Gigabit »). Les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes ont une projection de couverture du territoire en deçà de l'objectif de 70% de couverture en fibre optique qui avait été fixé par la Région en 2011. La géographie montagneuse importante et une densité de population plus faible que dans les autres départements conduit à un coût de déploiement supérieur à la moyenne régionale et donc à un plus faible engagement des opérateurs à déployer sur fonds propres » (cf. tableau 4 Annexe). L'initiative publique y revêt donc une importance particulière. La région ambitionne ainsi, de couvrir l'ensemble du territoire en 2050 pour les très haut débit et d'être une Smart région.

7.2. Les enjeux du développement de la numérisation et ses limites

Pour les membres de la plateforme le développement du numérique et l'accès à une connexion sont un enjeu crucial pour le développement et l'attractivité des espaces ruraux et notamment des communes isolées. La crise de la COVID 19 a d'ailleurs confirmé l'intérêt du digital notamment à travers la continuité de l'accès aux services à distance et le développement du télétravail.

La dématérialisation des services publiques permet un accès simplifié et immédiat pour une grande majorité des usagers, notamment dans les territoires isolés. La généralisation des open data devrait accentuer cette tendance et permettre la création de nouveaux services en ligne. Toutefois, il existe une fracture numérique : au moins 7% population française n'ont pas accès aujourd'hui à ces services, physiquement, ou par manque de compétence ou de compréhension du français. La mise en place des maisons de services au public connectées et d'un accompagnement des usagers est donc indispensable et implique une formation adéquate des personnels en charge de ces services. Cette «inclusion numérique » concerne aussi l'accès à des services commerciaux ou culturels et nécessite l'appropriation et l'accompagnement de tous aux technologies, services et usages numériques..

Lors de la COVID 19 le développement de la téléconsultations a montré qu'il est possible de répondre à une demande médicale pour des populations qui ne peuvent pas se déplacer ou sont éloignées et donc à une inégalité d'accès aux soins. Toutefois, là encore, le numérique ne remplace pas toujours l'intervention humaine.

En matière de transport la structuration et le partage des données de mobilité du territoire régional , mais aussi à un niveau local, peut contribuer à développer l'intermodalité en améliorant l'information des usagers sur les modes de transport accessibles et ainsi diminuer la production de GES.

³¹ Région Provence Alpes-Côte d'Azur, Stratégie commune d'aménagement numérique du territoire, mai 2018

Pour attirer de nouveaux arrivants dans les territoires ruraux, une connexion très haut débit est aujourd'hui un préalable à toute nouvelle installation, au même titre que l'accès au logement. Le numérique en permettant le travail à distance et en favorisant le travail collaboratif (cf. tiers lieux) est un formidable levier de création d'emplois, y compris dans les communes isolées. Cela suppose aussi de mettre à disposition un environnement favorable à cette installation, en termes de logement, de transport, de services culturels, de petites enfance.

L'usage des nouvelles technologies par les entreprises peut être source de gains de compétitivité, y compris en favorisant l'émergence de nouvelles formes de travail plus collaboratives et participatives. Cela suppose là aussi une formation adéquate du personnel aux nouvelles technologies et à des modes de gestion novateurs.

Enfin, le développement du numérique est particulièrement important pour le développement du tourisme, secteur majeur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il permet la promotion et la mise en avant des sites touristiques, facilite la planification des itinéraires touristiques et la réservation des offres d'hébergement, facilite la mesure des flux touristiques afin de mieux adapter l'offre touristique et les politiques publiques touristiques...

7.3. Le numérique comme vecteur d'innovation sociale et territoriale

Au de-là de ces enjeux, le numérique peut être un vecteur d'innovation sociale et territoriale à travers notamment le développement de « villages intelligents » (smart village). Pour l'association ADRETS³² « le concept "Smart" appliqué aux territoires ruraux s'entend comme une démarche coconstruite entre acteurs d'horizons variés, combinant les ressources et compétences locales, et mobilisant éventuellement les outils numériques pour répondre aux défis ruraux actuels et à venir sur la mobilité, la gouvernance, la citoyenneté, l'environnement, la qualité de vie ou encore l'économie »

Le potentiel collaboratif à distance des outils numériques (chat, visio-conférence, documents partagés...) permet de développer et d'accompagner des nouvelles formes de travail et de relations sociales (cf. le développement de tiers lieux ruraux témoignent). En associant l'ensemble des acteurs concernés dans une démarche collaborative, elle favorise « une hybridation des modes de gouvernance des territoires et des projets d'innovation sociale, avec des modèles économiques impliquant privé et public.»

Le tout numérique n'est cependant pas toujours la panacée (cf. Partie 4) et le développement de la Smart ruralité suppose de « garantir la participation du plus grand nombre aux démarches participatives en favorisant l'inclusion sociale et numérique, en multipliant par exemple les canaux d'échange, coconstruire les réponses avec l'utilisateur, mettre en œuvre l'ingénierie nécessaire à la mutualisation entre territoires pour développer de nouvelles solutions numériques, garantir le respect de la vie privée des usagers ou enfin relocaliser des solutions numériques. »

Principaux défis et opportunités

L'accès au numérique est très important pour l'attractivité des zones rurales et suppose :

- . La poursuite du développement du très haut débit sur l'ensemble du territoire et en particulier dans les zones peu denses
- . «L'inclusion numérique : accompagnement de tous aux technologies, services et usages numériques..
- . Une formation adéquate des entreprises aux nouvelles technologies et à des modes de gestion collaborative
- . Un appui à l'usage du numérique comme vecteur d'innovation sociale et territoriale à travers le développement de Smart villages

³² : ADRETS, Smart Village, janvier 2020

Conclusion et prochaines étapes

Des travaux de recherche et des interviews émergent de nombreux défis qui restent à prioriser :

- Ainsi, dans un contexte de périurbanisation croissante, limiter l'artificialisation des terres agricole et des espaces naturels est un enjeu majeur, en lien avec la gestion des conflits d'usage de ces espaces.
- Le vieillissement de la population est second défi. Source d'opportunités, il implique la nécessité d'attirer de nouvelles populations pour assurer une vitalité aux espaces ruraux en leur offrant un environnement attractif.
- L'adaptation des secteurs agricole et touristique et des espaces naturels, via des modèles de développement plus résilients et plus durables est aussi incontournable.
- La crise de la COVID 19, tout en accentuant la précarité, a montré la résilience des espaces ruraux. La pérennisation et le renforcement des « bonnes pratiques » et des chaînes de solidarité est un autre défi.
- Un accès équitable sur tous les territoires aux services publics et privés est un enjeu important en termes d'attractivité et de cohésion sociale, qui nécessite une approche territoriale adaptée (bassin de vie par exemple), et une coopération entre territoires.
- L'essor du numérique est un enjeu majeur pour l'attractivité des espaces ruraux. Il doit être réellement accessible à tous (inclusion) et être vecteur d'innovation sociale et territoriale (smart ruralité)
- Plus globalement, une nouvelle approche des territoires ruraux est à privilégier, afin d'élaborer des stratégies adaptées aux besoins de ces territoires et des populations et prenant en compte les liens avec les espaces urbains.

Les prochaines étapes pour la plateforme Région sud sont les suivantes :

- Envoi du *discussion paper* aux membres de la plateforme et diffusion dans leurs réseaux pour réaction (juillet)
- Première réunion de la plateforme mi-septembre pour valider le *discussion paper* et discuter des priorités pour l'élaboration du *position paper*
- L'élaboration du *position paper* (mi-octobre) et une seconde réunion de la plateforme pour validation du *position paper* fin octobre.

Bibliographie

Une région fortement urbanisée et une artificialisation croissante des terres

- INSEE, Une consommation foncière deux fois plus rapide que l'évolution démographique, INSEE Analyses, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°40 Novembre 2016
- INSEE, Portrait de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, INSEE Etudes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Juillet 2012
- INSEE, Atlas régional, Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises, INSEE Dossier, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°4 Juin, 2016
- Réseau rural, [reseau-rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/enjeux-agricoles/](http://reseau-rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/enjeux-agricoles/reseau-rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/enjeux-agricoles/)

Ralentissement démographique et vieillissement de la population

- INSEE, Faible croissance démographiques dans les communes densément peuplées, INSEE Flash, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°60, Décembre 2019
- INSEE, Populations légales Populations légales : Faible croissance démographique dans les communes densément peuplées, INSEE Flash, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°60 Décembre 2019
- INSEE, Les jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur : quand la vie adulte se fait attendre, INSEE Analyse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°76, Octobre 2019
- INSEE, Vieillesse de la population, perte d'autonomie et dépendance à l'horizon 2030 en Vaucluse, INSEE Dossier, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°10, Octobre 2019
- INSEE La progression démographique ralentit dans les couronnes périurbaines, INSEE Flash, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°48, Janvier 2019
- INSEE, Populations légales : 5 021 928 habitants en Provence-Alpes-Côte d'Azur au 1^{er} janvier 2016, INSEE Flash, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°47, Décembre 2018
- INSEE, Perte d'autonomie des seniors à domicile : plus fréquente en Provence-Alpes-Côte d'Azur, INSEE Flash, Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°41, Juin 2018
- Région Sud, Vieillesse de la population et territoire en Provence-Alpes-Côte d'Azur: quelles interactions ?, Connaissances du territoire, janvier 2018
- DREAL Provence Alpes Côte d'Azur, les dynamiques démographiques, Fiche 1.1 , Atlas régional de l'habitat, 2018

Gestion des espaces naturels et changement climatique

- GREC-PACA, Les effets du changement climatique sur l'agriculture et la forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur, novembre 2016
- GREC-PACA, Climat et changement climatique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mai 2016
- GREC-PACA, Provence Alpes Côte d'Azur, une région face au changement climatique, novembre 2015
- GREC-PACA, Provence Alpes Côte d'Azur, une région face au changement climatique, juin 2015
- <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd>
- INSEE, Atlas régional Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises, INSEE Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°4 juin 2016

Les principales tendances de l'économie de la région Sud

- Frezel J, Lazzeri Y, Merle V, Les Systèmes alimentaires territorialisés en Méditerranée, Journal Resolis 12, juillet 2016
- <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Emploi,138>
- <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Les-installations-d-exploitants>

- <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Les-installations-d-exploitants>
- <https://lest.fr/fr/articles/2020/04/covid-19-et-main-doeuvre-etrangere-deux-articles-avec-frederic-decosse>
- <https://reseau rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/enjeux-agricoles/1> : ONAB, L'Agriculture biologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Edition 2019
- <https://reseau rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/>
- INSEE, Atlas Régional, Provence Alpes Côte 'Azur parmi les nouvelles régions françaises, INSEE Dossier n°4, juin 2016
- INSEE, L'économie du tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur, INSEE Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°8, juin 2018
- L'agriculture, l'agro-alimentaire et la forêt dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Agreste ; Provence-Alpes-Côte d'Azur, Décembre 2019
- ZAP Tourisme, Suivi de l'activité touristique 2018/19
- Plan de croissance de développement de l'économie touristique, Plan de croissance de l'économie touristique, Schéma Régional de Développement Touristique 2017-2022, Région Sud

Accès aux services

- INSEE, Une région bien équipée mais des populations encore isolées, INSEE Etudes Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 8, juin 2011
- INSEE, Equipement et services, Bonne accessibilité dans les communes peu denses grâce au tourisme, INSEE Flash n° 22, janvier 2016
- INSEE, Service à la population : des points d'accès de plus en plus nombreux, INSEE Flash, n°43, septembre 2019

Cohésion sociale et cadre de vie

- INSEE, Provence-Alpes-Côte d'Azur, le cadre de vie, moteur des déménagements, INSEE Analyses, n°36, octobre 2016
- INSEE, Provence-Alpes-Côte d'Azur, des territoires ruraux peu peuplés mais dynamiques , INSEE Analyses, n°22 septembre 2015

Digitalisation

- Région Provence Alpes-Côte d'Azur, Stratégie commune d'aménagement numérique du territoire, mai 2018
- ADRETS, Smart Village, janvier 2020

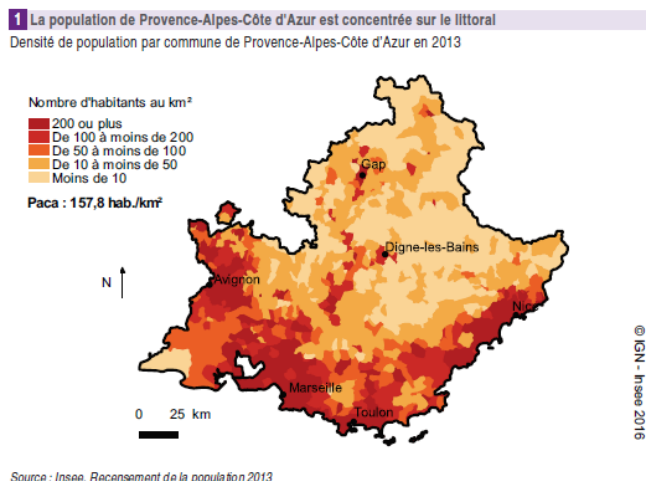
Documents généraux

- Programme Opérationnel FEDER-FSE, Provence Alpes Côte d'Azur 2014-2020
- Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), Région Sud, Octobre 2019
- <https://www.reseau rural.fr/le-fonds-europeen-agricole-pour-le-developpement-rural-en-france/les-20-fiches-mesures-du-feader>
- <https://reseau rural.maregionsud.fr/chantiers/projet-alimentaire-territorial/le-reseau-des-pat-en-region-sud/>

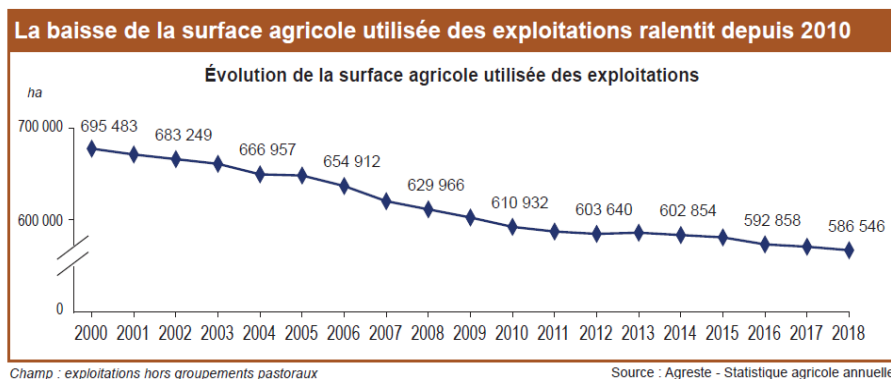
Annexes

Une région fortement urbanisée et une artificialisation croissante des terres

Carte 1



Graphe 1



Ralentissement démographique et vieillissement de la population

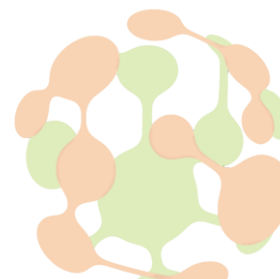
Tableau 1

Caractéristiques des différents types de communes de Paca selon le degré de densité et le zonage en aires urbaines

Type de commune	Degré de densité de la commune	Situation par rapport aux pôles d'emploi (ZAU)	Population totale	Part en %	Population moyenne /commune	Densité moyenne /commune (hab./km ²)
Ensemble des communes de l'espace urbain			4 322 722	88	14 855	515
Communes urbaines denses ex : Marseille, Nice	Dense	Dans les pôles d'emploi	2 213 191	45	88 528	2 002
Communes urbaines intermédiaires ex : Gap, Martigues	Intermédiaire	Dans les pôles d'emploi	1 697 215	35	11 869	557
Communes périurbaines intermédiaires ex : Pertuis, Cassis	Intermédiaire	En périphérie des pôles d'emplois	155 255	3	8 171	323
Communes urbaines peu denses * ex : Barcelonnette, Gémenos	Peu dense	Dans les pôles d'emploi	257 061	5	2 472	134
Ensemble des communes de l'espace rural			576 433	12	858	35
Grandes communes rurales périurbaines ex : Tallard, Levens	Peu dense	En périphérie des pôles d'emplois	412 820	8	1 613	68
Grandes communes rurales isolées ex : Valensole, Guallestre	Peu dense	Hors d'influence des pôles d'emploi	106 842	2	1 047	34
Petites communes rurales périurbaines ex : Utelle, Châteaudouble	Très peu dense	En périphérie des pôles d'emplois	28 580	1	193	10
Petites communes rurales isolées ex : Isola, Rosans	Très peu dense	Hors d'influence des pôles d'emploi	28 191	1	170	6
Total Provence-Alpes-Côte d'Azur			4 899 155	100	5 087	180

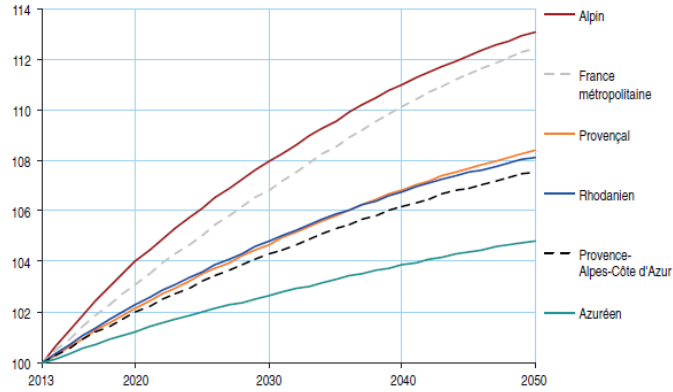
* Bien que constituée par des communes où l'habitat est peu dense, cette classe est rattachée à l'espace urbain car les communes qui la constituent sont soit enclavées dans un pôle d'emploi qui préside à leur fonctionnement (emploi, transports, gouvernance...), soit constituent elles-mêmes des pôles d'emploi et sont des cas limites de classement (Sisteron, Saint-Tropez).

Source : Insee, Recensement de la population 2010



Graph 2

Évolution de la population de 2013 à 2050 de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de France métropolitaine et des quatre systèmes territoriaux selon le scénario central (base 100 en 2013)



Lecture : la population du système alpin augmenterait de 13 % entre 2013 et 2050
 Source : Insee, Omphale 2017

Carte 2

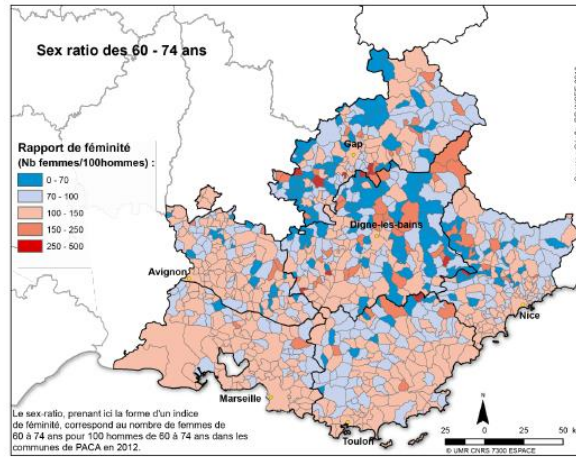


Figure 8. Sex-ratio des 60-74 ans en région

Carte 3

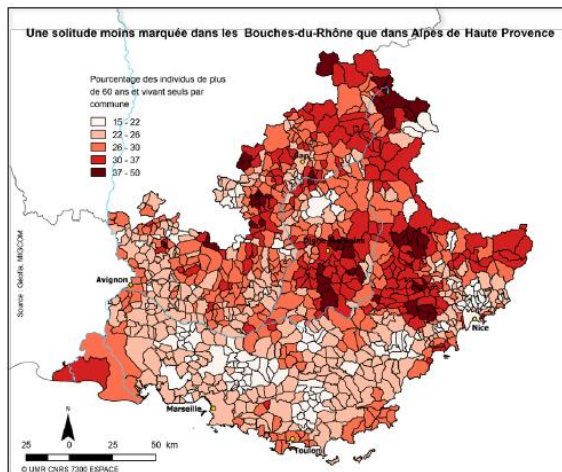
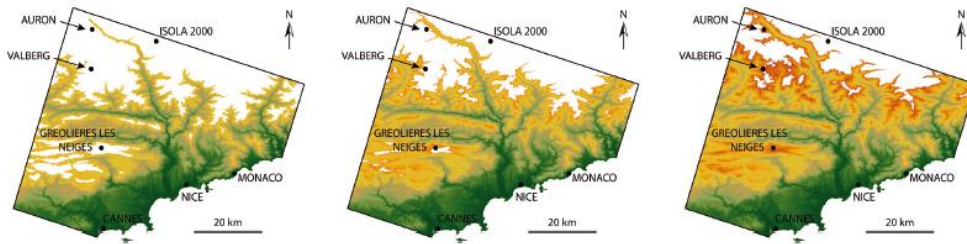


Figure 15. Pourcentage d'individus de plus de 60 ans vivant seuls en PACA (lissage aux communes contiguës)

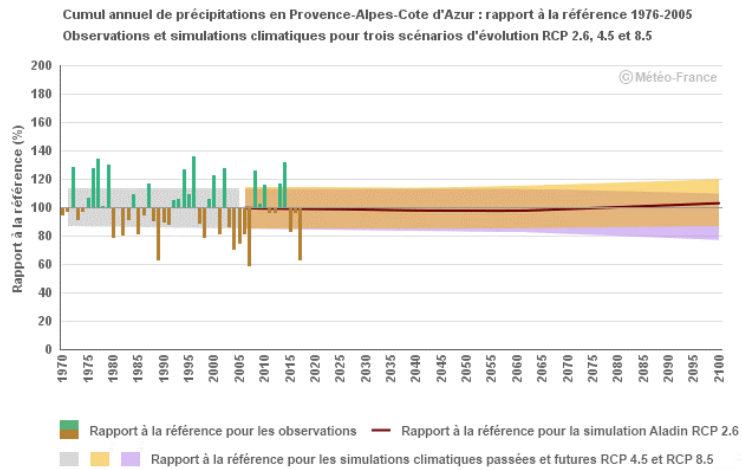
Changement climatique

Carte 4



Évolution de la zone potentiellement recouverte par la neige (en blanc) pour les mois de février 1961-1990 à gauche, 2021-2050 au milieu (scénario A1B) et 2071-2100 (scénario A1B) obtenue par downscaling statistique des sorties de températures du modèle ALADIN-Climat.

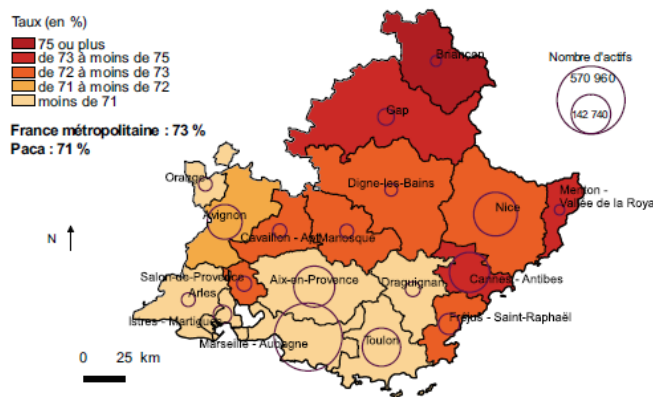
Graphe 3



Les principales tendances de l'économie de la région Sud

Carte 5

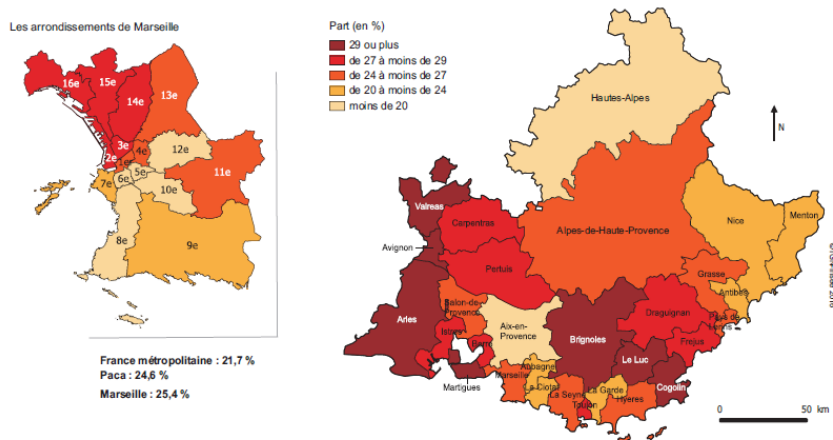
Nombre d'actifs et taux d'activité par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Carte 6

1 Une insertion des jeunes particulièrement difficile dans le Vaucluse et le Haut-Var
Part de jeunes non insérés (ni en études, ni en emploi) parmi l'ensemble des jeunes de 18 à 25 ans selon les territoires des missions locales de Paca en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Tableau 2

Le nombre d'exploitations agricoles en baisse							
Nombre d'exploitations	Les exploitations par département						
	Alpes-Hte-Pce	Htes-Alpes	Alpes-Marit.	BdR	Var	Vaucluse	PACA
1988	4 466	3 369	5 002	10 143	11 136	10 463	44 579
2000	2 947	2 318	2 620	5 797	7 579	7 832	29 093
2010	2 181	1 795	1 894	4 888	5 422	5 923	22 103
2016	2 043	1 564	1 824	4 123	4 413	5 209	19 176

Champ : exploitations hors groupements pastoraux

Sources : Agreste - Recensements agricoles, ESEA 2016

Carte 7



Accès aux services

Tableau 3

Temps d'accès aux équipements et aux gammes par type de commune de Paca
Type de commune

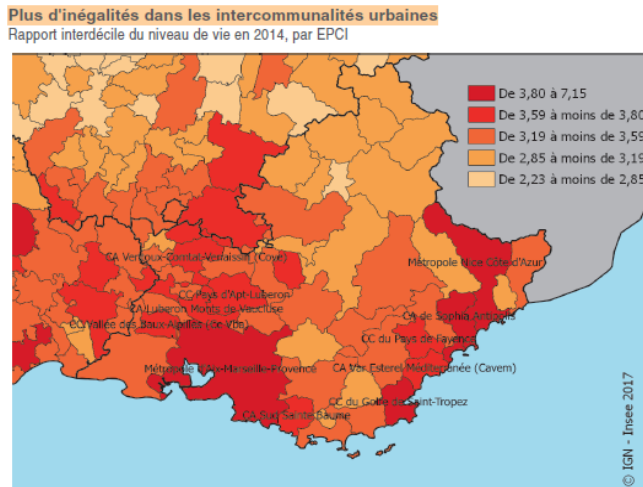
	Dense	Intermédiaire	Peu dense	Très peu dense	Total
Population					
Paca (en milliers)	2 213	1 861	784	57	4 916
Paca (en %)	45	38	16	1	100
France métropolitaine (en %)	36	29	31	4	100
Temps d'accès (en minutes)					
Panier services courants	3	3	6	15	4
Équipements de Proximité	6	5	7	23	6
dont : École élémentaire	5	5	5	11	5
Bureau de poste	7	7	7	27	7
Équipements Intermédiaires	10	10	20	47	12
dont : Supermarché	8	8	20	45	10
Collège	8	9	20	42	11
Équipements supérieurs	16	24	45	87	25
dont : Urgences	21	30	52	94	30
Maternité	27	35	59	109	36
Ensemble des équipements	11	14	27	56	15

Champ : temps de trajet par voiture, pendant les heures de pointe, pour accéder aux équipements les plus proches du domicile.

Source : Insee, Recensement de la population 2011, BPE 2013, Distancier Méric

Cohésion sociale et qualité de vie

Carte 8



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (Flossofi)

Digitalisation

Tableau 4

	Fibre	Câble	DSL	4G	1 Gbit/s et plus	100 Mbit/s et plus	8 Mbit/s et plus
Bouches du Rhône	40%	28%	98%	19%	49%	54%	100%
Vaucluse	31%	22%	99%	35%	38%	44%	100%
Var	22%	13%	99%	57%	26%	30%	100%
Alpes Maritimes	47%	29%	98%	13%	52%	55%	100%
Alpes de Hautes Provence	8%	0%	99%	94%	8%	8%	100%
Hautes Alpes	11%	0%	98%	98%	11%	11%	100%
Région Sud	35%	22%	99%	32%	41%	45%	100%